-Communauté de communes de Conflent-Canigó

Elaboration d'un schéma de développement culturel et patrimonial

Janvier 2018



Bénédicte Dumeige

15 rue Jules Ferry 93170 Bagnolet T +33 (0)1 48 70 78 53

contact@dumeige-conseil.com

Sommaire

Sommaire	2
Introduction	4
I LES DYNAMIQUES TERRITORIALES	5
Approche territoriale	6
Les compétences de la communauté de communes	6
Une vision prospective du territoire	7
Des enjeux territoriaux qui entrent en résonnances avec d'autres « procédures »	10
Les enjeux touristiques du territoire	15
II LES DOMAINES CULTURELS DE COMPETENCES INTERCOMMUNALE	18
Le patrimoine	19
Une ressource riche à optimiser	19
La prise de compétence patrimoine par la CCCC	21
L'inventaire du patrimoine	21
Le Pays d'art et d'Histoire de la vallée de la Têt	22
La lecture publique	27
La médiathèque de Prades	28
Les médiathèques du réseau	28
Enseignements artistiques	31
Les disciplines enseignées	31
L'équipe pédagogique	33

III LES ACTIONS ET DOMAINES CULTURELS HORS CHAMP COMMUNAUTAIRE	35
Cinéma et audiovisuel	36
Le cinéma le Lido	36
Les ciné-rencontres	38
Spectacle vivant et équipes artistiques	45
La diffusion du spectacle vivant sur le territoire	45
Les compagnies artistiques du territoire	45
Le festival Pablo Casals	48
Histoire du festival	48
Un projet en dyptique	51
La gouvernance du festival	55
Le management du festival	56
Le budget 2017	57
IV LE PROJET DE LA MAISON FELIP - PRADES	61
Le projet de restauration de la maison Felip	62
L'étude de faisabilité : Lord culture	62
Une deuxième étude conduite par 9b+ en 2014	64
	66
Bilan synthétique de l'état des lieux	66 70
Bitair Syria letique de l'état des tieux	71
ANNEXES	71
Entretiens réalisés	72

1/ Introduction

Territoire de montagne, la Communauté de communes Conflent Canigó est dotée d'un patrimoine culturel et naturel remarquable support d'une attractivité touristique forte. Le label Grand Site et le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes confortent la stratégie territoriale de préservation et de développement pérenne des paysages, du patrimoine et des activités.

Composée de 47 communes dont Prades est la ville centre (6000 habitants), les autres communes (hormis deux) comptent moins de 1000 habitants conférant à l'EPCI une dominante très rurale.

L'EPCI a pris la compétence culturelle avec :

- > La gestion d'un établissement d'intérêt communautaire (la médiathèque)
- > Le soutien aux actions de mise en réseaux des équipements de lecture publique du territoire,
- > Le financement d'une école de musique intercommunale,

La définition et la mise en œuvre d'une politique de valorisation du patrimoine

Trois sites de visites sont gérés directement par la ville de Prades (trésor de l'église, espace Pablo Casals et l'espace Martin-Vivès). La ville de Prades a acquis un bâtiment établi en plein centre-ville : la maison Felip afin d'y accueillir, après restauration, « une vitrine de l'action culturelle et patrimoniale ». Deux études ont d'ores et déjà été conduites : une étude de faisabilité architecturale et l'établissement d'un programme pour cette maison.

Deux festivals majeurs sont inscrits durablement sur le territoire (le festival Pablo Casals et les Cinérencontres).

Enfin, de nombreuses associations développent une activité culturelle centrée principalement sur la valorisation du patrimoine.

La Communauté de communes, accompagnée de ses partenaires, souhaite aujourd'hui réaliser un schéma de développement culturel et patrimonial contenant des objectifs opérationnels précis, à court, moyen et longs termes assorti d'un plan d'actions concret et a souhaité être accompagnée dans cette démarche.

Le présent rapport constitue un état des lieux à partager avant d'aborder la seconde phase de l'étude visant à proposer une stratégie de développement artistique et culturelle pluri-annuelle.

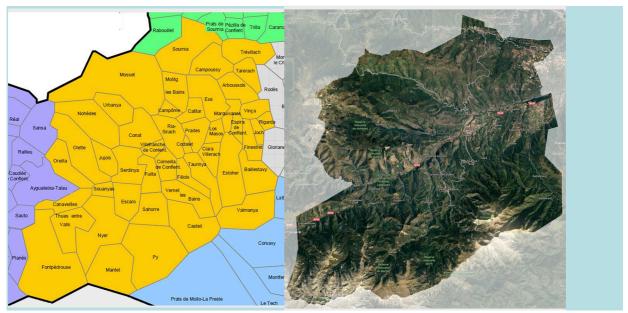
LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

1/

Approche territoriale

La communauté de communes Conflent Canigó, née de la fusion en 2015 de la Communauté de communes de Vinça Canigou et la Communauté de communes du Conflent, compte 20 802 habitants sur un territoire comprenant 47 communes.

Le Conflent se développe de Vinça à Fontpédrouse et se caractérise par un paysage de transition opéré entre la plaine et le massif montagneux du Capcir et de la Cerdagne.



Source : site internet communauté de communes

La densité de population est relativement faible (25 habitants au km²).

La commune la plus peuplée, Prades (6 153 habitants), siège de la sous-préfecture, concentre une grande part des services et développe sa sphère d'influence sur l'ensemble du territoire. Vinça (2040 habitants), Vernet-les-Bains et Ria-Sirach (respectivement 1 359 et 1 320 habitants) constituent des pôles d'équilibre.

Les compétences de la communauté de communes

Au-delà des compétences obligatoires du développement économique, de l'aménagement de l'espace, de la protection et de la mise en valeur de l'espace, la communauté de communes a pris des compétences optionnelles et facultatives en matière de tourisme et de culture :

> Equipements culturels et sportifs

- Actions favorisant le maintien de l'école de Musique du Conflent ;
- Création, aménagement et gestion d'équipements sportifs et culturels reconnus structurants pour l'ensemble de la population du Conflent et déclarés à ce titre d'intérêt communautaire ; Sont déclarés d'intérêt communautaire :

La Piscine de Prades.

La Médiathèque de Prades.

Soutiens aux actions favorisant le partenariat avec les bibliothèques municipales du territoire intercommunal ;

Définition et mise en œuvre d'une stratégie de valorisation de patrimoine du territoire.

> Tourisme :

- Elaboration d'une stratégie touristique commune au territoire

Une vision prospective du territoire

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) valant SCOTT, en cours de finalisation, sera un véritable outil partagé de travail constituant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du territoire.

Fondé sur quatre grands axes, il a une vision prospective sur les principaux enjeux du territoire

Rééquilibrer le territoire

Principaux constats	Orientations
 ¬ Un vieillissement accentué de la population ¬ Un volume important de résidences secondaires 	Développement de l'emploi productif (agricole, artisanal et industriel)
(50% des résidences)	¬ Revalorisation de la qualité paysagère et des atouts
Actifs travaillant à l'extérieur du territoire qui	patrimoniaux (environnement et bâtis)
s'installent (particulièrement à l'est avec risque de	— Limiter le phénomène de vacance et de friche
communes dortoir)	Créer une armature spatiale solide facilitant la
Déficit d'emploi avec une forte proportion secteur public et non-salariés	mobilité en optimisant le rapport emploi/résident
Logements vacants (13%) ainsi que cellules commerciales	

Assurer le développement économique diversifié

Optimiser l'exploitation des ressources naturelles

Principaux constats	Orientations
Optimiser l'exploitation des res	sources naturelles du territoire
Net déficit d'emplois	Promouvoir l'activité agricole
Diversification nécessaire au délà du secteur public et des indépendants	 Préservation du foncier agricole face à la pression foncière
Dynamique reposant sur des petites et moyennes entreprises qui sont à conforter et développer	 Encourager la diversification des activités agricoles (diversité des cultures, premier transformation,
Le territoire doit tirer parti des atouts naturels (ressources -dont agriculture- et qualité de vie).	circuits courts, agro tourisme, etc.) — Favoriser une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement

\neg	Plusieures AOP, AOC et IGP et un potentiel for	estier
	important	

Des atouts remarquables à valoriser :

- Un patrimoine naturel exceptionnel (6 réserves naturelles, Grand Site de France Canigó et PNR des Pyrénées Catalanes)
- Un patrimoine architectural reconnu (sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, 4 plus beaux villages de France, 2 abbayes romanes, un mobiliser religieux baroque important et un patrimoine vernaculaire diffus)
- ¬ La présence d'un symbole du pays catalan : le train jaune au départ de Villefranche de Conflent
- ¬ Une activité thermalisme et bien-être

Poursuivre le développement des installations pour les énergies renouvelables

- Permettre le développement des installations voltaïques
- Poursuivre le développement de la filière bois énergie, de l'hydro-électricité, de la biomasse, de la géothermie

Développer l'attractivité touristique du territoire, en renforçant l'offre d'activités

- Poursuivre la mise en valeur des paysages et favoriser l'accueil de loisirs de pleine nature
- Faciliter la modernisation, l'extension et la diversification des capacités touristiques du territoire
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel et bâti et développer son potentiel économique

Promouvoir le développement d'une économie productive fondée sur un réseau de TPE

- Concentrer les capacités d'accueil économiques sur l'axe de liaison Perpignan autour du pôle pradéen et à l'Est du territoire
- ¬ Affirmer une ambition d'accueil de l'emploi productif autour de 500 emplois à l'horizon 20 ans
- Accompagner le développement économique économe en foncier et promouvoir la reconversion des locaux vides
- Renforcer le niveau de services notamment numériques aux entreprises

Accompagner l'adaptation de l'économie résidentielle de services aux habitants et usagers du territoire

- Pôle d'excellence actuellement en matière de services à la personne/santé
- Renforcement des besoins avec le vieillissement de la population
- L'offre commerciale couvre les besoins de la population et des usagers du territoire
- Promouvoir le maintien et le confortement de l'offre de services à la personne sur l'ensemble du territoire
- Pérenniser les services marchands de proximité en prenant en compte des formes diversifiées
- ¬ Optimiser le rôle commercial des centralités

Définir les perspectives de développement démographique à la hauteur des potentiels de développement de l'emploi à l'échelle locale

Principaux constats	Orientations
Une perspective d'augmentation de la population d'environ 2500 habitants d'ici 2020	 Vieillissement de la population et maintien de l'emploi (+ 2000 habitants) Création de nouveaux emplois (hypothèse de 1000 actifs supplémentaires

Se développer dans le respect du socle naturel, agricole et paysager

Préserver les continuités écologiques et poser la trame verte et bleue comme cadre d'aménagement du territoire, intégrer les risques dans les problématiques de gestion, limiter les nuisances et lutter contre le réchauffement climatique et inscrire le développement dans une politique paysagère et patrimoniale vertueuse

Principaux constats Orientations Objectif de réduction de la consommation de l'espace ¬ Préserver les continuités écologiques du territoire ; et de limitation de l'étalement urbain par : ¬ Limiter l'exposition aux risques et aux nuisances ; ¬ L'utilisation économe des espaces naturels et - Prendre en compte les effets du changement climatique; - La protection des milieux naturels et des paysages ¬ Préserver les caractéristiques paysagères et ¬ La préservation du sol, des ressources naturelles, patrimoniales du territoire, notamment en zone de des écosystèmes et de la biodiversité ¬ La création, la préservation et la remise en bon état Réduire l'exposition des populations et des activités : des continuités écologiques ¬ Aux risques et réduire la vulnérabilité avec le plan de prévention des risques ¬ Appliquant la règlementation des Plans de prévention des risques (PPR) - Prendre en compte les risques miniers - Maitriser les ruissellements pluviaux ... ¬ Réduire toutes formes de nuisances pour la population. – Encadrer la rénovation thermique et développer la qualité environnementale dans les bâtiments ¬ Réduction des pollutions urbaines ¬ Limitation de l'éclairage urbain ¬ Préserver le cycle de l'eau ¬ Préserver les paysages (structure agri-paysagère, couvert forestier, ...) et les ressources naturelles (particulièrement l'eau) ¬ Intégrer la nature en zone urbaine ¬ La sauvegarde, la restauration et la mise en valeur

du patrimoine naturel et culturel

Organiser les conditions d'un accueil plus équilibré

Principaux constats	Orientations
D'optimiser la capacité du territoire à accueillir de l'emploi tout en optimisant l'impact positif des	 L'affirmation du pôle structurant pradéen avec Prades, Codalet, Ria-Sirach, Catllar et Los Masos.
dynamiques inéluctables de vieillissement de la population ;	 La confortation de quatre pôles urbains relais (Vinça, Vernet-les-Bains, Olette et Soumia)
 De donner corps aux « zonages » territoriaux évoqués précédemment ; 	 L'identification de 14 pôles villageois de proximité (offre de proximité et touristique)
 De recentrer les dynamiques territoriales afin de stopper la décroissance des communes aux fonctions structurantes et/ou intermédiaires 	 Un maillage rural avec absence ou faible présence de services
 De réaffirmer le lien entre capacité d'accueil et dynamique démographique afin de ne pas réduire la dynamique du Conflent à la seule attractivité de la plaine du Roussillon. 	

Concourir à la revitalisation des zones urbaines et villageoises

Principaux constats	Orientations
 Nécessité d'un rééquilibrage de la population sur le	 Renouvellement urbain pour en maitriser le
Conflent et lutter contre l'effritement progressif des	développement et réduire la consommation
polarités	d'espace
 Restructuration indispensable des espaces	 Diversifier la mixité des fonctions urbaines et
urbanisés.	villageoises
	Développer l'offre de déplacements alternatifs à la voiture cheminements doux notamment)

Affirmer la solidarité territoriale à travers l'efficacité d'une stratégie d'équipements

Principaux constats	Orientations
La Cdc doit s'affirmer comme un pôle d'équilibre de l'agglomération perpignanaise	Localiser/conforter les équipements polarisants de niveau intermédiaire et supérieur
	 Conserver l'équilibre entre les communes avec une relation à l'espace public et au commerce de proximité recherchée
	¬ Amélioration et diversification de l'offre de loisirs
	Développement de l'offre d'hébergement de toute nature (hôtellerie dans le tissu urbain et hébergements diffus pour les structures non commerciales et éco-touristiques)
	 Favoriser le déploiement de l'aménagement numérique

Des systèmes de déplacement favorisant un fonctionnement en réseau

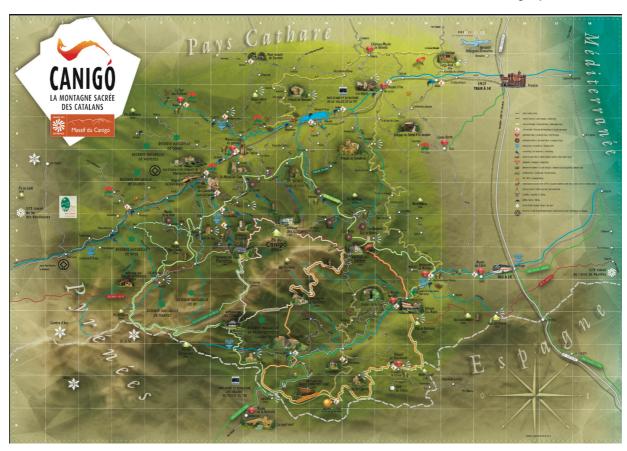
Principaux constats	Orientations
Une volonté affirmée de développer le transport collectif et des modes de circulation diversifiés	 Promouvoir une nouvelle approche stratégique des transports collectifs avec la création de points d'alter-modalités
	Développer le co-voiturage et les conditions d'utilisation des modes doux

Des enjeux territoriaux qui entrent en résonnances avec d'autres « procédures »

Grand Site de France massif du Canigóu

Site classé depuis 1951, un syndicat intercommunal pour l'aménagement rationnel du Canigóu est créé en 1984. Face aux nombreuses dégradations observées sur le massif, la première inscription ministérielle sur la liste des Grands sites est réalisée par l'Etat en 1989. Un projet global de gestion de l'espace est défini par la commission supérieure des Sites, Perspectives et paysages en 1999. L'engagement des élus locaux, des associations de protection de la nature et des services de l'Etat aboutit à la labellisation Grand Site de France, le 13 juillet 2012 par décision du Ministère en charge de l'écologie.

Devenu Grand site préservé et géré, le Canigó fédère tous les acteurs du territoire dans une approche de développement fondée sur la mobilité douce et la valorisation des patrimoines.



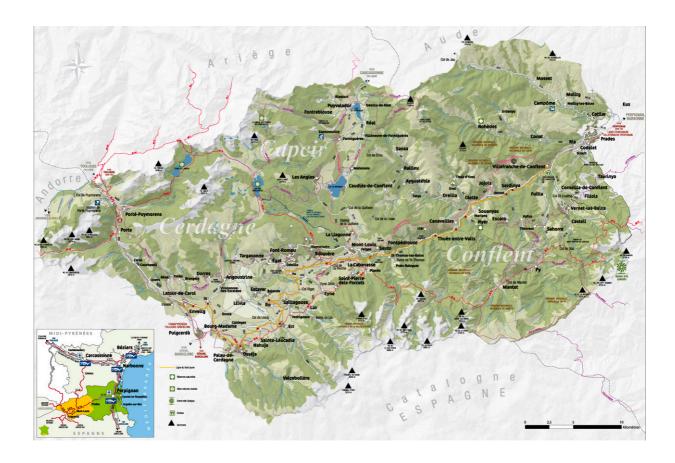
Source: site internet Syndicat mixte

Le nouveau programme stratégique d'action pour le label (2018-2024) définit les priorités :

- > Enjeux n°1 : préservation et valorisation des patrimoines naturels et culturels du site classé
 - Améliorer la connaissance des patrimoines du site classé
 - Préserver l'état patrimonial du site classé
 - Valoriser les ressources patrimoniales
- > Enjeu n°2 : Maintien de la qualité paysagère du Grand site de France
 - Poursuivre la restauration des paysages dégradés du site classé
 - Participer activement à la préservation des paysages du site classé
 - Favoriser les projets de qualité, respectueux des paysages du Grand Site de France
- > Enjeu n°3 : Gestion de l'accueil et conciliation des usages
 - Maîtriser et déconcentrer la fréquentation sur le site classé
 - Concilier les usages traditionnels et actuels du site classé
 - Organiser le territoire de visite et qualifier l'offre de découverte du Grand Site
- > Enjeu n°4 Participer au développement durable du territoire et à son rayonnement
 - Contribuer à la dynamisation de l'économie du Grand Site de France
 - Développer la destination éco-touristique « Canigó Grand Site »
 - Impliquer la population à la mise en œuvre du projet de territoire
 - Participer au rayonnement du territoire

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le PNR fait frontière avec l'Espagne et l'Andorre sur la ligne de crêtes pyrénéennes, au cœur de l'aire culturelle catalane, territoire dans lequel vivent 23 000 personnes. Prades est ville porte du PNR.



La charte, validée pour les années 2014 à 2026, souligne les principaux enjeux du territoire et formule un plan stratégique territorial

VOCATIONS	ORIENTATIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS
	1.1. Prendre nos responsabilités pour préserver lesressourceset les paysages	1.1.1.Gérer la ressource en eau
		1.1.2. Préserver les espèces patrimoniales et indicatrices d'un bon état de conservation des milieux
		1.1.3.Protégerleszoneshumides
1		1.1.4. Soutenirles pratiques a gricoles durables
TERRITOIRE ENGAGE POUR		1.1.5. Soutenir la gestion forestière durable
UNE		1.1.6. Améliorer la qualité des paysages
PROTECTION ET UNE GESTION DURABLE DE SES ESPACES		1.2.1. Développer la concertation et la médiation
	1.2. Planifier pour une meilleure gestion des ressources et des espaces	1.2.2. Gérer la fréquentation pour préserver la qualité des espaces naturels
		1.2.3. Réduire la consommation d'espace par un urbanisme de qualité visant la préservation des terres agricoles et des espaces naturels
		1.2.4. Gérerles aires naturelles protégées
		1.2.5. Gérer les sites Natura 2000
		1.3.1. Restaurer la continuité écologique et le fonctionnement hydromorphologique descours d'eau
		1.3.2. Favoriser les connexions entre les milieux

	1.3.Fairedes Pyrénées catalanes unterritoire dynamique et fonctionnel pour labiodiversité	1.3.3. Préserver la nature ordinaire à travers les éléments fonctionnels du paysage
		1.3.4. Valoriser le territoire comme un carrefour de la biodiversité
	2.1. Construireune destination touristique des Pyrénées catalanes	2.1.1. Structurer l'offretouristique du territoire autour des patrimoines naturels
2		2.1.2. Structurer l'offretouristique du territoire autour des patrimoines culturels
TERRITOIRE	autourdes patrimoines préservés	2.1.3. Se doter d'outils de pilotage pour construire la destination touristique des Pyrénées Catalanes
RASSEMBLE POUR DEVELOPPER UN		2.1.4. Mobiliser les partenaires sur la promotion de la destination touristique
TOURISME DURABLE	2.2. Construireune destination accessible à toutpublicet	2.2.1. Diversifier la gamme d'hébergement touristique et des prestations associées
	exemplaire en termesd'éco- mobilité	2.2.2.Organiserl'éco-mobilité
		2.2.3. Intégrer l'éco-mobilité dans les produits touristiques
	2.3. Qualifier l'accueil des Pyrénées catalanes	2.3.1. Former les ambassadeurs du territoire
		2.3.2 Rendre le territoire plus lisible
		2.3.3.Soignerlesespacespublics destinés à l'accueilet à l'orientation des visiteurs
	3.1. Mieux vivre sur notre territoire	3.1.1. Faire évoluer et adapter l'habitat pour satisfaire la diversité des besoins
3		3.1.2. Accompagner l'évolution des tissus bâtis à travers un urbanisme et une architecture innovants de qualité
TERRITOIRE		3.1.3. S'appuyer sur la culture et les patrimoines pour renforcer le lien social
D'ECHANGES POUR		3.1.4. Investir les lieux de rencontre et d'échange
DEVELOPPER LA VIE LOCALE A PARTIR DE SES RESSOURCES HUMAINES ET PATRIMONIALES	3.2. S'investir pour les entreprises et les filières valorisant nos potentiels	3.2.1. Dynamiser les filières de production et savoir-faire locaux
		3.2.2. Promouvoir la sobriété énergétique et soutenir un développement maîtrisé des énergies renouvelables
		3 2 3 Innover sur nos activités et nos modes d'entreprendre
	3.3. Asseoirnos ambitions de développement sur l'ouverture à l'extérieur et la coopération avec nos voisins	3.3.1. Trouver les échelles d'aménagement pour favoriser le maintien et le développement de l'offre de services
		3.3.2. Instaurer un dialogue permanent avec les territoires voisins
		3.3.3. Elargir nos horizons et partager nos réflexions et expériences avec d'autres territoires
		-

Principaux constats

- > La Communauté de communes a défini un plan d'actions visant à valoriser la préservation des milieux, le patrimoine et les paysages. Elle se fixe par ailleurs pour but d'opérer un développement économique maitrisé comportant une forte composante touristique
- > Les orientations du PLUI entrent en synergie avec les plans d'actions du PNR à l'Est et du Grand Site de France en fondant les projets sur un même système de valeurs. Il s'agit ainsi de partenaires naturels pour la mise en œuvre des projets particulièrement sur le volet touristique et patrimonial
- > Dans cette perspective, la culture, dans toutes ses composantes, constitue un atout majeur de valorisation du territoire tant sur le versus de l'offre culturelle proposée aux habitants et du soutien aux initiatives que du point de vue de l'attractivité du territoire dans une démarche d'éco-tourisme, de tourisme de découverte et de bien-être.

Les enjeux touristiques du territoire

Avec la fusion de deux communautés de communes antérieures, l'office du tourisme intercommunal a été créé le 1er janvier 2015. Sa directrice est arrivée début janvier 2016.

L'office du tourisme dispose de cinq antennes : Molitq-les-Bains, Vernet-Les-Bains, Villefranche-de-Conflent, Vinça et Prades l'office de pôle. En fonction de la saison, les effectifs varient entre 14 et 22/23 personnes.



Source: Office du tourisme intercommunal

Les actions de promotion et de marketing touristique s'appuient sur la richesse territoriale reposant sur trois grandes identités :

> Le patrimoine naturel et les activités de pleine nature :

- Le massif du Canigóu
- Les grottes
- Les réserves naturelles

> Le patrimoine historique et architectural

- Sites Unesco de Villefranche-de-Conflent et le train jaune
- Le patrimoine religieux roman et baroque (en intégrant le territoire du pays d'art et d'histoire de la vallée de la Têt)
- Les plus beaux villages de France : Villefranche, Eus, Evol mais aussi les autres villages de caractère (Espira de Conflent, Mosset, Vinça, Vernet-les-Bains, ..)
- Le patrimoine industriel et le fer ainsi que les savoir-faire d'aujourd'hui (manufacture et maison Calvet pour le grenat

> Le thermalisme et le bien-être

- Thermes de Molitg-les-Bains
- Thermes de Vernet-les Bains
- Les bains de Saint-Thomas

> Les événements

15 événements sont listés dans la brochure à voir et à faire dont le Festivals Pablo Casals et les Cinérencontres de Prades. Il est à noter qu'aucune hiérarchie n'est réalisée parmi les événements plaçant des fêtes de village au même niveau que des manifestations rayonnantes telles que le festival Pablo Casals et les ciné-rencontres.

Données de fréquentation des principaux sites de visite ou activités payantes

Sites	2017	2016	2015
Bien-être thermoludisme, thalas	sothérapie		
Bains de Saint-Thomas - Fontpédrouse	116 655	112 000	112 000
Thermes de Vernet-les-Bains	16 249	NC	NC
Thermes de Molitg-les-Bains	1 864	NC	NC
Visites techniques			
La manufacture de grenats	8 971	8 883	NC
Sites naturels			
Grottes de Canalettes	68 102	NC	NC
Grotte des grandes Canalettes	62 544	56 250	55 000
Réserve naturelle de Py	6 000	NC	NC
Réserve naturelle de Nyer	2 040	1 521	NC
Réserve naturelle de Nohèdes	1 037	738	NC
Musées et centres d'interprétation	on		
La tour des parfums - Mosset	2 397	1 956	NC
Espace Martin Vivès -Prades	2 371	2 996	NC
Espace Pablo Casals - Prades	962	NC	NC
Musée de la mine d'Escaro	915	871	417
Maison du patrimoine de Vernet	632	NC	NC
Sites et monuments historiques	et religieux		
Abbaye de St Michel de Cuxa – Codalet	55 162	28 026	28 176
Fort Liberia – Villefranche	50 693	103 010	63 000
Abbaye de St Martin du Canigóu	26 347	25 589	24 086
Remparts de Villefranche	24 177	20 407	20 054
Salle du trésor église de Prades	8 058	7 477	5 450
Prieuré de Marcevol - Arbrossols	3 317	3 824	2 905
Parcours			
Le train jaune	NC	Près 400 000	l NC

Source : ADT Pyrénées Orientales

Principaux constats

La destination Conflent Canigó recelle des atouts forts qui entrent en résonnance avec les attentes et demandes des touristes tant nationaux qu'internationaux :

- > Une destination qui combine harmonieusement grands espaces naturels préservés et activités de pleine nature avec des opérateurs qui valorisent particulièrement ces dimensions (Grand Site Canigó et PNR)
- > Un patrimoine historique et architectural de très grand intérêt reconnu par nombreux labels (patrimoine Unesco, plus beaux villages de France, Pays d'art et d'Histoire sur une partie du territoire, ...)
- > Une vocation autour du bien-être et du développement personnel qui correspond à une demande forte des publics et qui comprend l'ensemble de la chaîne du tourisme médical au bien-être familial
- > Des facettes sur le patrimoine industriel à valoriser (les mines) et un savoir-faire qui vient d'être reconnu par une IGP : le grenat de Perpignan (premier bijou bénéficiant d'une protection mais dont la manufacture de Prades ne devrait pas bénéficier compte tenu des process de fabrication)
- > Le train jaune, pépite touristique grand public combinant beaucoup d'atout (patrimoine technique national, découverte des paysages et de l'environnement, liaison entre des sites historiques de grand intérêt et notamment le patrimoine Unesco, ...)

Mais,

- > Une valorisation des sites historiques et des musées qui mériterait de gagner en qualité de valorisation et en communication (scénographie, outils de médiations, ...)
- > Une faible mise en réseau des sites du patrimoine
- > Un hébergement marchand peu important

Les enjeux sont donc majeurs pour dynamiser le tourisme de découverte et de bien-être sur le secteur et la création de l'office du tourisme intercommunal est l'outil adéquat pour structurer l'offre, développer la promotion et la commercialisation de la destination tout en fédérant les acteurs pour optimiser les retombées sur le territoire

LES DOMAINES
CULTURELS DE
COMPETENCE
INTERCOMMUNALE

Le patrimoine

Une ressource riche à optimiser

Dans un cadre naturel d'exception, le patrimoine de la communauté de communes est riche et diversifié:

- > Paysages et sites naturels de haute valeur environnementale
- > Le patrimoine historique et architectural marqué par le patrimoine religieux (roman et baroque) mais aussi le patrimoine défensif (sites Vauban)
- > La patrimoine technique et industriel (train jaune et ses ouvrages d'art, mines de fer, le grenat, ...)
- > Le thermalisme et le bien-être de longue tradition
- > Le patrimoine vernaculaire : dolmen, cortals, cabanes en pierres sèches, murets, tours à signaux, ponts, lavoirs, fontaines, trames urbaines des villages de montagne, ...
- > Le patrimoine immatériel : la culture catalane, traditions et savoir-faire ancestraux, Pablo Casals, ...

Des labels soulignent l'intérêt patrimonial du territoire et permettent de constituer un socle structurant pour la stratégie de valorisation patrimoniale à déployer :

- > Les sites patrimoine Mondial de l'Unesco à Villefranche-de-Conflent
- > Le Grand Site Canigó sur l'ensemble du massif, la vallée et le balcon nord
- > Le PNR à l'ouest de la communauté de communes
- > Le Pays d'art et d'histoire à l'est de la communauté de communes

Le patrimoine, une affaire collective

De nombreux acteurs sont mobilisés pour préserver et valoriser le patrimoine avec au premier rangs desquels les communes qui pour quelques-unes d'entre-elles, disposent de personnels salariés

Les personnels communaux dédiés

A l'exception de la chargée de mission patrimoine de l'intercommunalité, des personnels ont été recrutés pour animer les stratégies patrimoniales et faire fonctionner les lieux de visite :

- > Villefranche-de-Conflent : 1 animatrice du patrimoine qui opère les visites guidées et les animations du patrimoine et supervise l'ouverture au public des remparts, plus du personnel d'accueil pour les
- > Prades : une responsable du patrimoine culturel (assume les visites guidées de la ville, de l'église et de son trésor et assume la responsabilité de l'Espace Martin Vivès), un agent d'accueil pour l'espace Martin Vivès et un contrat saisonnier à mi-temps et un CDD au mois d'août

Il est à signaler que la commune de Villefranche-de-Conflent a en charge un patrimoine conséquent avec des obligations relevant de la labellisation Unesco. Si elle dispose d'une équipe (resserrée pour l'accueil et la valorisation-médiation du patrimoine), compte-tenu des moyens de la commune, elle ne pas de ressources internes d'expertise sur le plan de gestion et le suivi des travaux sur le patrimoine communal. Une urgence d'intervention s'avère pourtant nécessaire sur l'enceinte (importants problèmes de charpentes imposant une intervention lourde à court terme).

La communauté de communes va assister la commune de Villefranche en mettant en place une maitrise d'ouvrage déléguée pour suivre les conséquents chantiers à venir.

Des associations très actives en matière de connaissance, de restauration et d'animation du patrimoine

De nombreuses associations effectuent un travail remarquable de connaissance, préservation, restauration et diffusion du patrimoine communal.

Lors de nos entretiens, nous avons pu rencontrer certain nombre d'entre-elles qui œuvrent pour l'intérêt collectif de manière exemplaire (cf. liste des entretiens en fin de rapport).

Pour certaines d'entre-elles, il s'agit d'associations scientifiques de haut-niveau comme l'association culturelle de Cuxa qui organise chaque année les journées romanes. Fondées en 1969, ces rencontres organisées à l'abbaye Saint Michel de Cuxa invite une quinzaine de chercheurs français et étrangers autour d'un aspect spécifique sur l'art roman (conférences scientifiques, excursions, visites, communication de jeunes chercheurs. La qualité des actes fait autorité dans le milieu de la recherche au plan national et international. Cette même association, en lien avec les propriétaires du site, a conçu l'un des projets les plus ambitieux du territoire avec le fait de relever les ruines du logis du Grand sacristain, mais aussi faire renaitre la tribune du jubé (chef d'œuvre de l'art roman) et doter le monument d'un accueil, une accessibilité et une intermédiation. A cette fin, un fonds de dotation a été créé en 205 pour recueillir les dons défiscalisables. Olivier Poisson, Inspecteur général du patrimoine, en assume la présidence.

Le prieuré de Marcevol (géré sous la forme originale d'une fondation d'utilité publique) accueille les visiteurs pour découvrir le monument et également des groupes d'enfants ou d'adultes pour des stages ou des séjours thématiques (agrément Jeunesse et sport et éducation nationale). Dans un site extraordinaire situé sur les balcons nord du territoire, ce prieuré fondé au XIIème siècle est classé Monument historique (En 2017, 1600 personnes ont été accueillies en séjour et 2 500 en visite).

Ce projet, ne saurait pour autant occulter le travail formidable réalisé par les autres associations comme :

- > L'association mémoire de la mine à Escaro, qui a fondé le musée de la mine et fait vivre la mémoire de l'activité minière en accueillant le public et en proposant des animations,
- > L'association de valorisation du patrimoine d'Olette/Evol
- > L'association de valorisation du patrimoine de Marquixanes : la Cellere
- > L'association Notre-Dame de Riquer à Catlar

Des opérateurs privés très actifs

Avec notamment des sites qui jouissent d'une attractivité forte sur le territoire :

- > Fort Libéria dominant la ville de Villefranche de Conflent
- > Les grottes des Canalettes

La SNCF

Il n'est pas commun de lister la SNCF comme un acteur majeur du développement touristique, et pourtant, sur ce territoire, la SNCF tient est un acteur incontournable avec l'exploitation du train jaune et ses 400 000 passagers pour les bonnes années.

Il a été souligné à plusieurs reprises durant les entretiens l'impact significatif de la série de grèves qui ont affecté la circulation du train durant l'année 2018 qui ont porté sérieusement atteinte à la fréquentation locale.

La prise de compétence patrimoine par la CCCC

La communauté de communes a pris la compétence :

Définition et mise en œuvre d'une stratégie de valorisation du patrimoine du territoire.

Cette prise de compétences s'est concrétisée par :

- > Recrutement d'une chargée de mission, Mathilde Pilon (à mi-temps sur le patrimoine et l'autre mi-temps était consacré au réseau de lecture publique) qui a travaillé à l'élaboration d'une signalétique patrimoniale : 127 panneaux ont été réalisés pour 21 communes volontaires. Partie en fin d'année 2018, elle est remplacée par Léonie Deshayes, chargée de mission patrimoine culturel (affectée à plein temps sur le patrimoine) pour la réalisation de l'inventaire.
- > La signature d'une convention avec l'inventaire régional
- > L'accueil en résidence d'un dessinateur, Thierry Delory, qui a croqué le patrimoine de chaque commune et a donné lieu à la publication d'un important ouvrage Conflent Canigó, publié en 2016.

L'inventaire du patrimoine

La communauté de communes a signé une convention avec la Région visant à la « conduite d'une opération d'inventaire général sur son territoire conformément à un cahier des clauses scientifiques et techniques défini annuellement par les parties. La conduite des opérations s'échelonne du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020 (durée de trois ans avec prorogation envisageable).

L'objectif de l'inventaire est défini à l'article 2 de ladite convention :

L'objectif de cette opération vise au recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier du territoire de la communauté de communes Conflent Canigó, aboutissant à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'Inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère chargé de la culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire et fait l'objet d'actions de valorisation et sensibilisation.

Les actions projetées se déclinent en trois volets :

- Inventaire du patrimoine (dont un diagnostic patrimonial),
- Numérisation et mise aux normes des données recueillies,
- Constitution du fonds de connaissance nécessaire à l'élaboration des règlements de protection du patrimoine sur le territoire,
- Sensibilisation du public.

La chargée de mission du patrimoine a donc pour mission de mettre en place l'inventaire avec un soutien technique et scientifique fort de la part du service régional de l'inventaire qui s'engage à :

- Assurer le suivi scientifique de l'opération, le contrôle des données textuelles, graphiques et photographiques, leur mise en ligne sur le portail Internet patrimoine de la Région et assurer le versement des données dans les bases nationales du ministère chargé de la culture et de la communication :
- Mettre à disposition de la Communauté de communes le logiciel de saisie GERTRUDE et assurer une assistance technique pour son utilisation pour toute la durée de la présente
- Assurer le suivi technique et la validation scientifique aux côtés des services de la Communauté de communes :

- Apporter son soutien technique à la conduite de l'opération d'inventaire confiée à la Communauté de communes conformément au cahier des clauses scientifiques et techniques;
- Apporter son soutien financier au projet triennal selon les modalités définies à l'article 4;
- Apposer sur tout document informatif relatif à l'opération subventionnée le logo de la Communauté d'agglomération.

Les coûts supportés sur 3 ans par cette opération seront pris en charge à parité par les deux partenaires soit 60 00 € par partenaires sur trois ans.

Le Pays d'art et d'Histoire de la vallée de la Têt

La gouvernance

Après moults événements, c'est aujourd'hui une association loi 1901 gère le label pays d'art et d'histoire délivré par le Ministère de la Culture le 25 septembre 1999, avec pour siège social l'hospice d'Ille sur Têt.

Les objectifs sont les suivants :

- > Sensibiliser les habitants à leur patrimoine en animant un service éducatif à l'intention du public et en développant des actions de formation à l'intention des personnels communaux, des médiateurs touristiques et sociaux des associations.
- > Présenter le patrimoine dans toutes ses composantes
- > Organiser des circuits et des visites quidées
- > Mettre en place des partenariats
- > Editer de la documentation d'information et de promotion
- > Organiser des rencontres sur le patrimoine historique.

L'association est composée de membres actifs avec voix délibérative représentés par les communes ayant adhéré à la Convention Pays d'Art et d'Histoire.

L'historique du Pays d'art et d'histoire

En 1985 est fondée une association d'Art sacré ayant pour siège l'Hospici d'Illa. L'association est financée de manière importante par la commune d'Ille-sur-Têt.

En 1992, une convention de développement culturel avec l'Etat est signée avec un financement au fonctionnement (représentait 30% du budget).

Le Centre d'art sacré avait pour objet de fédérer les communes autour du patrimoine religieux mobilier qui a été progressivement restauré. Des expositions annuelles étaient présentées dans l'ancien Hospice. Une équipe professionnelle pilotait le projet, assistée de bénévoles. Un comité scientifique statuait sur les priorités des programmes. Il était composé de l'Inspecteur des Monuments Historiques, le Conservateur des Antiquités et Objets d'art, le conservateur du Prieuré de Serrabone, de professeurs d'histoire, ...)

Le bénévolat s'est essouflé et l'activité de l'association s'est dévitalisée.

Dans le même temps, l'office de tourisme intercommunal devint Pôle d'économie du Patrimoine « Catalogne baroque ».

Il a été tiré les enseignements des difficultés rencontrées par le centre d'Art sacré.

L'élargissement est envisagé avec la création de l'office du tourisme intercommunal, la mise en place d'un poste de direction pour manager l'équipe avec l'objectif d'obtenir le label Pays d'Art et d'Histoire.

L'office du tourisme était géré en régie intercommunale à autonomie financière. Elle était une émanation d'un Sivom regroupant les sites culturels de Bélesta, Saint-Michel de Llotes et Ille-sur-Têt. Une convention était signée avec 23 autres communes¹.

Un travail d'inventaire du mobilier abrité dans les églises fut réalisé entre 1996-1998.

Des fêtes du patrimoine furent organisées en 1996 qui comprenaient différents partenaires : sites de visite (Prieuré de Marcevol), communes (Olette, Villefranche de Conflent, ...), la toute du fer, le CPIE, ... Ce projet ne fut pas poursuivi.

Des visites théâtralisées furent mises en place et une programmation culturelle fut financées par des communes comme l'Ille-sur-Têt, Molitq-les-Bains, Mosset et Bélesta (diffusion de 6 pièces de théâtre)

Des itinéraires de découverte furent mise en place et un service éducatif et culturel créé en 1998.

Une historienne a été recrutée pour élaborer le dossier de candidature au label « pays d'Art et d'Histoire ». Une première rencontre des PEP (Pôles d'économie du patrimoine français) fut organisée à Molitg-les-Bains.

Le label Pays d'art et d'histoire abrité au sein du Pôle d'économie du patrimoine

Après l'obtention du label pays d'art et d'histoire en 1999, il est choisi que son portage serait assuré par le Pôle d'Economie du Patrimoine Catalogne Baroque avec pour mission :

- > Gérer des sites culturels du territoire
- > Valoriser le patrimoine des communes à travers la convention Pays d'art et d'Histoire
- > Créer de produits touristiques par le biais de l'OTSI intercommunal.

En 2001, un audit est diligenté pour mettre en évidence les raisons d'un dysfonctionnement majeur : les crédits ont été consommés alors qu'aucun objectif n'a été atteint.

Il est indiqué que la « dette a été creusée par un fonctionnement défectueux ». La redéfinition du Pôle entraine le questionnement sur la gestion du label. Il est mis en évidence une mauvaise concertation entre le PEP et les communes.

Des préconisations sont faites par le cabinet d'étude avec notamment le transfert du PEP au niveau intercommunal.

Les communes rejettent la stratégie proposée dans le cadre de l'étude ne voulant pas endosser l'important déficit généré par la gestion directe des sites de visites du PEP. Ceci a pour conséguence de conduire à la cessation d'activité du Pôle d'économie du patrimoine laissant une dette significative, remboursée pendant plusieurs années par les communes porteuses des sites culturels du territoire : Saint-Michel de Llotes, Bélesta et principalement celle d'Ille-sur-Têt.

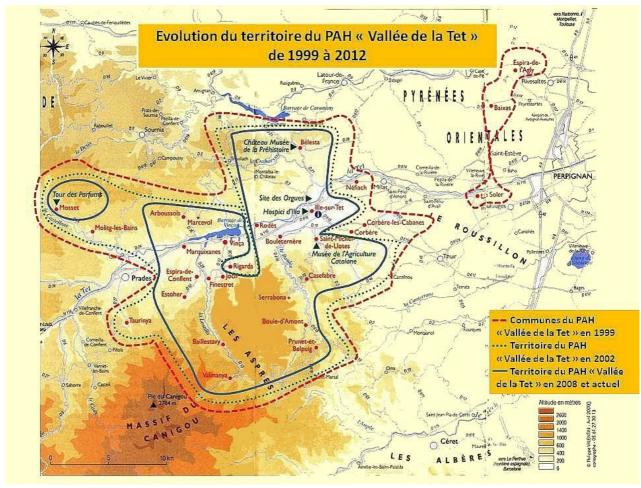
Le Pays d'art et d'histoire autonome

En 2002, le Pays d'art et d'histoire est refondé avec la création d'une association indépendante. Il est à souligner que la convention Pays d'Art et d'Histoire n'est pas réactualisée et c'est, d'ailleurs, cette convention qui est toujours en vigueur en 2018!

L'association fonctionne avec des moyens modestes et la reprise de l'activité est complexe : plus aucun dossier n'est disponible et le matériel est inexistant.

Il s'agit pour l'équipe de reconstituer les outils de travail : documentation, supports, etc. Le matériel est inexistant et petit à petit du matériel informatique est racheté. Une nouvelle animatrice du patrimoine est recrutée en 2002. Une petite équipe est constituée, hébergée à l'hospice de l'Ille-sur-Têt. L'animatrice est remplacée par Delphine Soler en 2010, animatrice du patrimoine toujours en poste à la fin de l'année 2018.

¹ Arboussols, Baillestavy, Baixas, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Espira de l'Agly, Espira de Conflent, Estoher, Finestret, Joch, Le Soler, Marquixanes, Molitg-les-Bains, Mosset, Néfiach, Rigarda, Rodès, Taurinya, Valmanya, Vinça.



Source: Pays d'art et d'histoire, bilan décénal (2002-2012)

Ce ne sont plus que 21 communes qui adhérent au label. Des départs réguliers du PAH conduisent à la réduction du périmètre régulièrement avec ceux de :

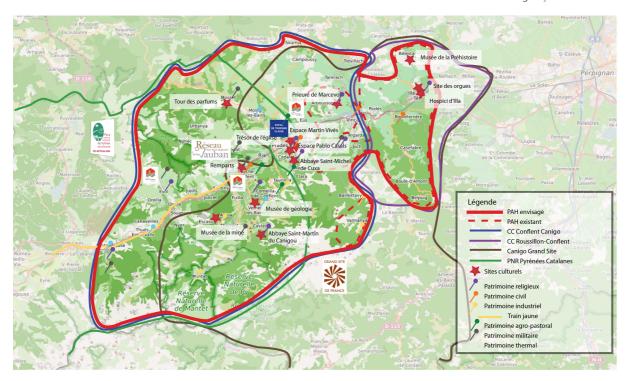
- > Taurinya (2003)
- > Soler et Molitg-les-Bains (2008)

Le nombre d'habitants baisse progressivement avec une réduction de 53 % en 10 ans :

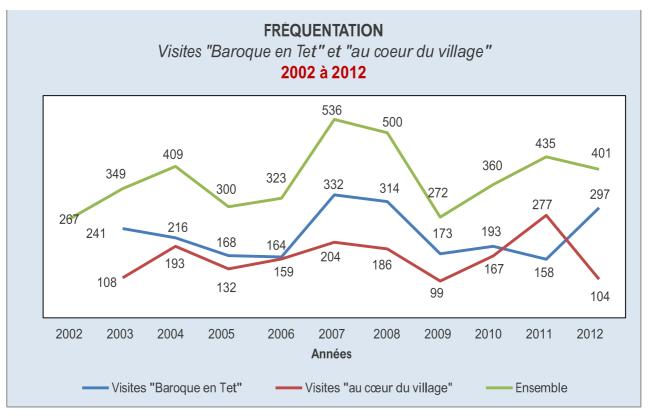
Années	Nb habitants
1999	23 683
2002	16 402
2003	16 010
2009	10 399
2012	11 215

A compter de 2012, la question du périmètre fait l'objet d'une réflexion. L'une des stratégies envisagées visait à élargir le périmètre du pays d'Art et d'Histoire, peu ou prou aux territoires des deux communautés de communes du Conflent (Conflent Canigó et Roussillon Conflent) comme le présente la carte ci-

Néanmoins, aucun accord n'est trouvé et le statu quo est maintenu sur le périmètre réduit du PAH, avec des discontinuités territoriales comme la commune de Mosset qui est isolée du reste du territoire.



En termes de médiation, les publics touchés restent modestes comme en témoignent l'évolution des chiffres de fréquentation des visites guidées :



Source : Pays d'art et d'histoire

Les moyens financiers de l'association étaient modestes en 2017 s'élevant à un budget des dépenses

d'environ 48 000 € permettant de verser le salaire de l'animatrice du patrimoine et de conduire quelques modestes opérations.

Face à cette situation, le président a annoncé à la fin de l'année 2018, la cessation de l'activité de l'association.

Principaux constats

- > Les atouts patrimoniaux sont solides sur le territoire de la communauté de communes et sont les principaux supports du développement touristique du territoire
- > Les communes dotées d'éléments majeurs du patrimoine n'ont pas toujours de ressources internes pour gérer le bien (exemple : les difficultés du plan de gestion du patrimoine mondial Unesco à Villefranche de Conflent)
- > Malgré l'intérêt du label, les difficultés ont encalaminé le bon fonctionnement du Pays d'art et d'Histoire de la Vallée de la Têt : passif du pôle d'économie du patrimoine, périmètre qui s'est restreint à un espace trop restreint pour disposer de véritables moyens de fonctionnement. De ce fait, l'association fonctionne, depuis plusieurs années, a minima. Elle est aujourd'hui au bord de la cessation d'activité
- > L'opportunité de pouvoir ouvrir une réflexion transversale sur la préservation et la valorisation du patrimoine du Conflent (à l'échelle des deux communautés de communes) nous semble un contexte favorable pour élaborer à l'échelle d'un espace géographique cohérent, une démarche collective autour du label Pays d'art et d'histoire susceptible d'entrer en dialogue avec le pays d'Art et d'Histoire des vallées catalanes du Tech et du Ter, sur l'autre versant du Canigóu.
- > Les acteurs sont nombreux et expriment, pour un grand nombre d'entre-eux,, le sentiment d'isolement, de faiblesse de la mise en réseau, du manque de partage d'informations et de mise en synergie (il est regretté la disparition du Pass patrimoine au niveau départemental mais aussi des actions du réseau culturel qui mettait en place des rencontres, sessions de formation et de partages de projets ...)

La lecture publique

La communauté de communes a pris la compétence « Soutien aux actions favorisant le partenariat avec les bibliothèques municipales du territoire intercommunal » et a par ailleurs intégré la médiathèque de Prades au titre des équipements structurants du territoire. A ce titre, la communauté de communes propose à ses communes membres dotées d'une bibliothèque de créer un réseau de lecture aux habitants afin qu'ils puissent accéder aux ressources du réseau.

Une convention est signée pour 6 ans avec les communes comportant les engagements réciproques :

Pour la commune signataire :

- > Faciliter l'accès à la bibliothèque à tous les publics avec un devoir de pluralité des collections
- > Disposer d'un bénévole régulier, formé par des professionnels se conformant à la règle de la charte du bibliothécaire bénévole. A défaut, la commune doit mettre à disposition du personnel communal formé. Le responsable de la bibliothèque participera aux réunions de travail des bibliothèques de réseau
- > Mise à disposition d'un local approprié (mobilier adapté) avec une section jeunesse, des toilettes et du chauffage. Elle met à disposition d'une liaison internet
- > L'équipement informatique sera exclusivement dévolu à la bibliothèque
- > Les heures d'ouverture doivent être au minimum de 4 h hebdomadaires (2h. pour les communes de moins de 100 habitants). Une information claire et précise doit être faite aux habitants.
- > Un budget annuel d'acquisition doit être dévolu (préconisation de 2€ par habitant)
- > La bibliothèque doit accueillir les classes de son école
- > Les documents de la bibliothèque peuvent circuler dans l'ensemble du réseau

Les engagements de la communauté de communes :

- > Mise à disposition d'un ordinateur portable permettant d'accéder à la base de données des ressources du réseau ainsi que le matériel lié à l'informatisation
- > La communauté de communes assure la circulation des documents au sein du réseau
- > Elle forme les intervenants à l'utilisation du logiciel retenu et assure le suivi et la maintenance du logiciel ainsi que du matériel informatique
- > Elle met à disposition des membres du réseau l'ensemble de ses documents (livres, CD, DVD, ...)
- > Elle conseille les responsables de bibliothèque dans les différentes opérations de fonctionnement de la bibliothèque (désherbage, catalogage, animation, ...)
- > Elle mettra à disposition des lecteurs inscrits un portail de ressources numériques (musique, cinéma, presse, savoirs, livres pour adultes et enfants).
- > Elle communique sur l'existence du réseau et les bibliothèques membres.

Le réseau de lecture public intercommunal comprend aujourd'hui 11 médiathèques en réseau dont la médiathèque de pôle de Prades.

La médiathèque de Prades

La médiathèque de Prades est reconnue comme un équipement structurant pour l'ensemble de la population du Conflent et est donc passée en gestion intercommunale en même temps qu'il était décidé d'apporter un soutien aux actions favorisant le partenariat avec les bibliothèques municipales du territoire intercommunal.

L'équipement jouit d'une belle vitalité dont témoigne les chiffres présentés ci-après concernant le bilan

et 386 par jours) (spectacle, exposition atelier d'écriture	Nb d'inscrits	2 800	Pradéens	35 %			
25 ans Cintercommunalité Cintercommunalit	Nb de lecteurs actifs	2 053		58%			
(dont 3091 prêtés par la BDP) Nb de prêts 2017 77 851 (6487 prêts par mois, 1544 par semaine et 386 par jours) Animations 4 animations contes 5 autres activit (spectacle, exposition atelier d'écriture)		28,8%		7%			
mois, 1544 par semaine et 386 par jours) 5 autres activit (spectacle, exposition atelier d'écriture)	Fonds	(dont 3091 prêtés pa					
mois, 1544 par semaine et 386 par jours) 5 autres activit (spectacle, exposition atelier d'écriture)							
control teco,)	Nb de prêts 2017	mois, 1544 par semai		5 autres activités (spectacle, expositions,			
Nb de pers qui empruntent par jour		77					
	Personnel	□ Entre 2015 et fin 2018 : recrutement d'une chargée de mission à mi-temps pour la mise en place du réseau intercommunal des petites médiathèques (l'autre mitemps portait sur la valorisation du patrimoine). Avec le recrutement d'une nouvelle chargée de mission, le mi-temps consacré à la mise en place et à					

Source : d'après informations médiathèque intercommunale

Les médiathèques du réseau

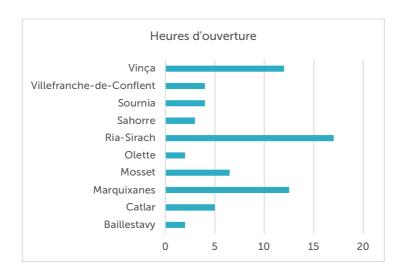
Communes	Heures	NB de doci	uments	Nb de	Budget acquisitions	Adhérents actifs		Nb de prêts	
	d'ouvertur . Adultes Enfants doc/hab acquisition	acquisitions	Adultes	Enfant s	Adultes	Enfants			
Baillestavy	2	NC	NC	NC	500	NC	NC	NC	NC
Catlar	5	616	162	1,04	1000	68	33	511	575
Marquixanes	12,5	232	56	0,5	0	9	1	32	26
Mosset	6,5	2149	1330	11,6	500	53	11	1509	244
Olette	2	173	109	0,75	0	5	0	26	24
Ria-Sirach	17	2997	1005	3	2000	132	26	2564	1311
Sahorre	3	678	253	2,5	0	25	20	534	277
Sournia	4	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

Villefranche-de-	4	372	96	2,2	0			163	141
Conflent						14	3		
Vinça	12	1106	322	0,7	4500	154	63	2196	923
TOTAL		7 217	3011			460	157	7 535	3 521

Source : D'après Etat des lieux des médiathèques du réseau intercommunale

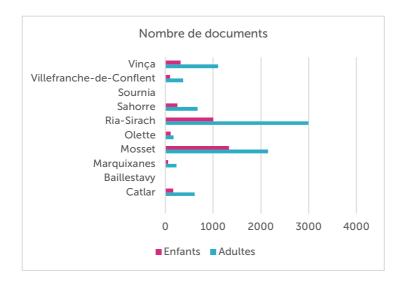
Fondé en 2017, le réseau n'est pas parvenu encore à un fonctionnement mâture et les médiathèques ont des activités diverses en fonction de la mobilisation des responsables de médiathèques, des équipes de bénévoles qui les soutiennent ainsi que de l'intérêt porté par les élus municipaux à l'équipement.

Nous proposons ci-après d'analyser quelques critères de qualification du réseau :



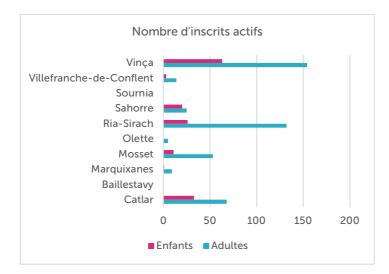
Les horaires d'ouverture sont variables d'une médiathèque à l'autre : un minimum de 2 heures d'ouverture hebdomadaire est sollicité pour appartenir au réseau.

Ria, Vinça et Marquixanes disposent des plus fortes amplitudes horaires d'ouverture. Néanmoins, pour Marquixanes, l'amplitude horaire d'ouverture ne se traduit pas par une forte activité comme nous le verrons dans l'analyse des critères à suivre. Le fonctionnement en tandem ne semble pas favoriser le dynamisme de la médiathèque.



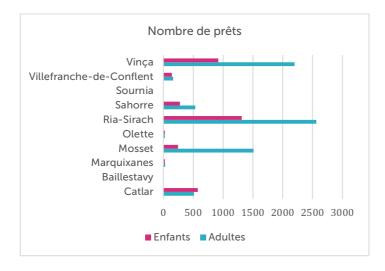
Le nombre de documents apporte un autre éclairage avec des fonds conséquents à Ria (l'une des communes les plus peuplées avec Vinça en dehors de Prades). Le fait le plus marquant, est probablement le fonds détenu par la médiathèque de Mosset avec, notamment, une collection d'ouvrages pour enfants d'un intérêt majeur.

Il est à signaler que deux communes n'étant pas informatisées, il n'existe pas de connaissance de la consistance des fonds : Sournia et Baillestavy.



Vinça, Ria, Catlar, Mosset et Sahorre font partie du quinté de tête quant au nombre d'inscrits actifs.

On voit sur ces sites se dessiner des dynamiques importantes autour de la médiathèque soit avec des personnels communaux et/ou des bénévoles actifs, des locaux accueillants, un dvnamisme d'animation important qui sera renforcé par le budget intercommunal qui devrait être mis en place en 2019



Le nombre de prêts permet de mesurer l'intensité de la fréquentation de la médiathèque par les abonnés.

C'est ainsi que l'on voit se dessiner clairement un lectorat intensif adulte à Mosset ou à Ria un lectorat significatif d'enfants. De la même façon, on observe un public fidèle à Sahorre où il faut souligner la qualité de l'implication des bénévoles notamment avec l'organisation du salon du livre jeunesse

Principaux constats

Le réseau de lecture public est le premier réseau culturel du territoire. Il peut constituer une pierre angulaire de beaucoup d'actions. S'il n'est pas encore arrivé à maturité, il dispose d'atouts significatifs qu'il convient de capitaliser :

- > La médiathèque de pôle de Prades est exemplaire dans son fonctionnement : locaux très agréables, fonds important enrichi par la BDP, nombre de lecteurs actifs ultra significatif, un volume de prêts conséquent compte tenu du territoire, un rayonnement intercommunal évident, un partenariat avec les ciné-rencontres, des animations régulières..
- > Un réseau de lecture publique avec des établissements très actifs, dotés de fonds d'acquisition, disposant d'un pilotage (salarié ou bénévoles très impliqué) qui constituent les bases de pôles secondaires structurants, d'autres établissements qui malgré un investissement municipal n'ont pas trouvé encore la martingale pour la dynamisation de l'équipement et enfin, des membres du réseau qui en 2 ans ne sont pas parvenu à accéder à l'informatisation des collections (ce qui interroge sur la capacité de ces équipements à rallier le réseau
- > En 2019, l'intercommunalité devrait mettre en place un fonds pour les animations (budget inscrit au BP). La question de la mutualisation de ces animations mérite d'être réfléchi à cette occasion et pourrait, à l'avenir, faire appel, en partie, à des acteurs professionnels du spectacle ou de la culture localement implantés dans le cadre de

Le réseau de lecture public disposait d'une coordinatrice à mi-temps. Ce poste n'a pas été pourvu après départ de Mathilde Pilon. Afin que le réseau se structure et se développe, il est indispensable de pourvoir à son remplacement, a minima, à mi-temps ou au mieux, à temps complet. A défaut, le réseau ne saurait apporter les services envisagés dans les conventions : circulation des ouvrages, assistance technique, conseils, mise en parage, animations,



Enseignements artistiques

La communauté de communes a pris la compétence enseignement artistique spécialisés en mettant en place les actions favorisant le maintien de l'Ecole de Musique du Conflent.

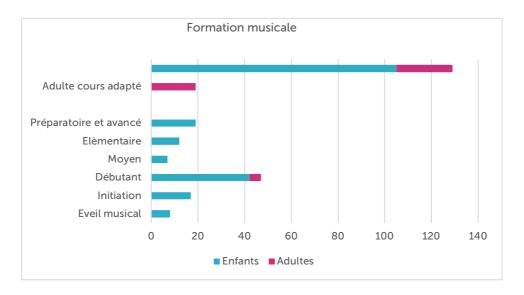
Cette école associative a été fondée en 2006 grâce au soutien de 11 communes et a été étendue au périmètre de l'ensemble du territoire du Conflent Canigó après avoir fusionné avec l'école de musique de Vinça lors de la fusion des deux anciennes communautés de communes en 2015.

L'école a maintenu ses deux points d'enseignements : Prades (dans une maison habitée par Pau Casals « El Cant dels ocells ») et Vinça.

L'école intergénérationnelle affiche comme objectifs, en premier lieu l'apprentissage et la pratique de la musique mais également les liens avec toute association oeuvrant pour la musique en Conflent. L'école assure en outre des interventions en milieux scolaires dans les communes qui en font la demande. L'école de musique du Conflent est adhérente à l'Union des écoles de musique Terres Romanes.

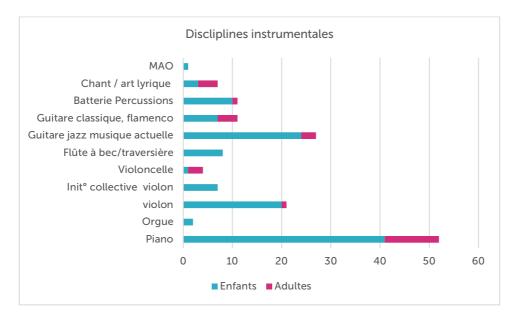
Les disciplines enseignées

La formation musicale



129 élèves participent aux cours de formation musicale (105 enfants et 24 adultes). La très grande majorité des élèves, soit 72, sont dans des cours d'initiation ou de débutants.

La formation instrumentale et vocale



152 élèves pratiquent une discipline instrumentale ou vocale dont 27 adultes.

Sans surprise, le piano constitue 1/3 des effectifs avec 52 élèves. La guitare est le deuxième instrument enseigné avec 38 apprenants (11 en musique classique et flamenco et 27 en jazz et musiques actuelles). Si le violon bénéficie d'une bonne pratique (21 musiciens au total), au pays de Pablo Casals, le violoncelle est peu pratiqué (4 élèves).

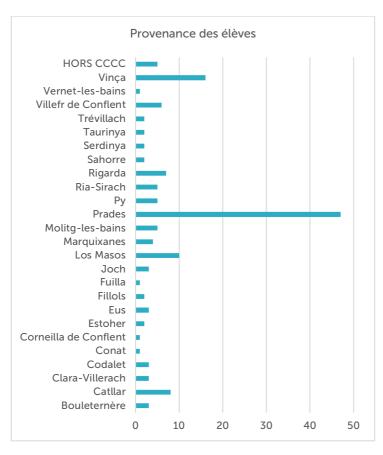
La flûte à bec et flûte traversière sont les seuls bois enseignés. Et enfin, 2 élèves pratiquent l'orgue et 7 l'art lyrique et le chant.

La pratique collective est bien développée avec plusieurs ateliers : art vocal jazz et musiques actuelles (avec 7 adolescents), Flamenco, Musique de chambre, et pratique d'ensemble (1h pour tous les élèves de pratique instrumentale).

Des auditions régulières sont données dans les communes de la communauté de communes et irriguent le territoire.

Provenance des élèves

Communes	Enfants	Adultes	Total	Communes	Enfants	Adultes	Total
Bouleternère	2	1	3	Prades	35	12	47
Catllar	7	1	8	Ру	4	1	5
Clara-Villerach	2	1	3	Ria-Sirach	3	2	5
Codalet	3		3	Rigarda	7		7
Conat	1		1	Sahorre	2		2
Corneilla de Conflent	1		1	Serdinya	2		2
Estoher	2		2	Taurinya	2		2
Eus	2	1	3	Trévillach	2		2
Fillols	1	1	2	Villefranche de Conflent	6		6
Fuilla	1		1	Vernet-les-bains	10	2	1
Joch	3		3	Vinça	16	1	17
Los Masos	6	4	10	HORS CCCC			
Marquixanes	4		4	Rodés	4		4
Molitg-les-bains	3	2	5	Millas		1	1
Total					131	30	161



L'équipe pédagogique

Nom et prénom	Discipline enseignée	Diplôme et/ou Médaille d'Or	Statut	Heures d'enseignement
BLENY Franck	Batterie Percussions Atelier percussions		Enseignant	23,6
BONET-CHAPUIS Lisa	Violon - linitiation collective violon Formation musicale	DFE violon et musique de chambre CNR Perpignan	Enseignant	60,2
CAMAIN Franck	Guitare jazz, Atelier Jazz, musique actuelle Intervention milieu scolaire	Médaille guitare jazz CNR Perpignan	Enseignant Coordinateur de l'EMC	94,2
FALGAYRAC Julien	Guitare jazz, MAO Intervention milieu scolaire	Animateur éducation musicale	Enseignant	62,3
JOUBERT Chantal	Art vocal jazz Atelier vocal jazz	Cursus licence musicologie jazz, mus actuelles / formation musicothérapie	Enseignant	26,9
KLEIN Sabrina	Flûte Atelier ensemble éveil et formation musicale	Certificat de fin d'Études Musicales flûte traversière	Enseignant	37,6
LEPAN Joey	Guitare classique, flamenco Atelier flamenco	Médaille guitare	Enseignant	34,4
MAUSSENET Bastien	Piano	DEM formation musicale CFEM piano Licence musicologie	Enseignant	55,5

MONIER Cécile	Piano Art vocal enfants Formation musicale	DEM prix orgue, clavecin, musique ancienne	Enseignant Coordinatrice antenne Vinça	103,2
PONS Joël	Violoncelle - atelier musique de chambre	Médaille d'or cello et musique de chambre CNR Montpellier	Enseignant	15,1
Total h/mois				523,0

L'équipe pédagogique est stable. Il est cependant à signaler que l'école disposait d'un enseignement de clarinette et que faute de professeur, cette classe n'a pas pu être ré-ouverte. L'éloignement géographique du Conflent de centres urbains n'est pas favorable au recrutement de professeurs dont les salaires restent modestes.

Deux enseignants font office de coordinateur pour les deux antennes d'enseignement. Il est intéressant de noter qu'à Vinca, l'enseignante de piano, d'art vocal pour les enfants et de formation musicale dispose d'un prix d'orque et de musique ancienne, dans une commune qui possède dans son église un orque historique du XVIIIème siècle (autour duquel est organisé un festival de musique ancienne l'été).

Principaux constats

- > L'école intercommunale de musique assume correctement ses missions auprès de la population de la communauté de communes : d'une part en dispensant son enseignement dans deux antennes permettant de rapprocher les professeurs des lieux de vie et en dispensant une diversité d'apprentissage d'instruments, les cours indispensables de formation musicale et des ateliers de pratique collective
- > Une classe de musiques actuelles est ouverte ainsi que de musique assistée par ordinateur.
- > On peut regretter l'absence d'enseignement des bois et cuivres à l'exclusion de la flûte. Un enrichissement d'enseignement pourrait intervenir dans cette famille d'instruments.
- > L'école de musique propose des interventions musicales dans les écoles
- > Les auditions sont réalisées dans les communes du territoire et malgré les faibles moyens financiers (132 000 € en 2017) de l'école on pressent une appétence pour les projets d'ouverture et de projets pédagogiques partagés
- > Les relations avec le festival Pablo Casals sont distendues
- > Dans l'hypothèse de résidences d'artistes mais également de projet de pratique musicale qui pourrait se développer dans le département, il serait intéressant de mesurer le degré d'implication que pourrait y avoir l'école de musique



LES ACTIONS ET DOMAINES CULTURELS HORS CHAMP COMMUNAUTAIRE



Cinéma et audiovisuel

Le territoire se caractérise par une forte identité cinématographique liée d'une part au maintien d'une salle de cinéma active de statut municipal à Prades et d'autre part, du fait l'ancienneté et le rayonnement du festival des ciné-rencontres qui a su développer une action territoriale conséquente et qualitative tout au long de l'année.

Le cinéma le Lido

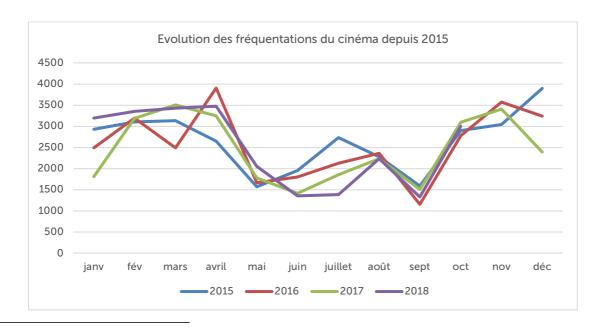
De propriété municipale, le cinéma le Lido de Prades est géré par une SEM (société d'économie mixte). Cette dernière gère en outre le camping, la Cité universitaire, ainsi que les services de restauration et d'hébergement au Lycée l'été pour le festival Pablo Casals et l'université catalane.

Le cinéma dispose d'une seule salle de projection d'une jauge de près de 190 fauteuils.

Au cours des demières années, la fréquentation a considérablement augmenté passant de 15 000 à environ 30 000 spectateurs. Compte tenu de cette activité exceptionnelle pour une salle en monoécran, les partenaires ont contribué à sa rénovation (CNC, Etat, Région, ville). La qualité de la rénovation et le confort de la salle sont salués par le public. Par ailleurs la cabine de projection a été dotée d'un projecteur numérique (susceptible de diffuser les œuvres en 3D active), d'un projecteur 35 mm, des équipements pour les malentendants, et enfin d'une sonorisation neuve.

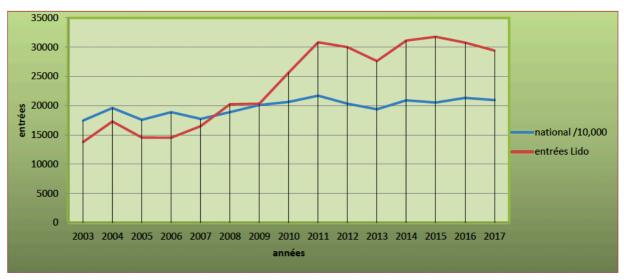
Deux permanents accueillent le public : un projectionniste/programmateur et un projectionniste animateur de la communication. Les effectifs ont été réduits et ont conduit à une légère réduction du nombre de projections de films en 2017.

Spectateurs	2015	2016	2017	2018
TOTAL	31 766	30755	29 413	24 804 ²

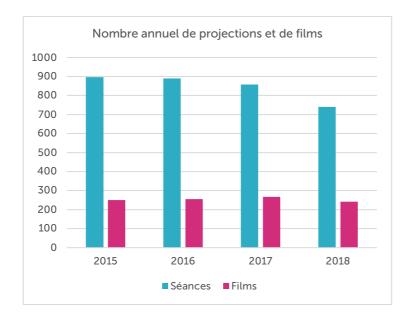


² Au 9 novembre 2018

L'activité est relativement stable d'une année à l'autre avec les variations naturelles liées à la qualité des crus cinématographiques. Il convient de noter l'extrême performance des fréquentations du cinéma dans un contexte rural prononcé comme le témoigne la figure ci-dessous mettant en relation les fréquentations du Lido avec les moyennes nationales de fréquentation du cinéma dans un bassin de vie de 10 000 habitants



Source: la SEM



	2015	2016	2017	2018 ³
Séances	896	890	858	740
Films	251	256	267	242

En 2015 et 2016, le nombre de séances avoisinait 900. Suite à la réduction des effectifs, une légère réduction a été opérée sur le nombre de séance avec un nombre de projection proche de 850 pour la diffusion de 267 films.

Le prix des places est par ailleurs accessible avec différents tarifs appliqués : Tarif normal : 6,5 € et tarif réduit à 4,5 € et des prix de places pour les carnets de 10 places à 4,80 € ... et 3,5 € pour les lots de tickets achetés par lot de 200 tickets (associations, comités d'entreprises, etc.)

³ Au 9 novembre 2018

Année	2015	2016	2017	20184
Recettes	138 422	137 441	127 481	112 654
Prix moyen	4,45	4,43	4,41	4,45

Le prix moyen du billet s'établit autour de 4,40 €.

La légère baisse des recettes en 2017 est un impact direct de la réduction du nombre de projections.

Les ciné-rencontres

Historique

Fondé en 1959, le festival international de cinéma, les Ciné-rencontres, est l'un des plus anciens festivals de cinéma français après Cannes. « A demi improvisé, simple rendez-vous de cinéclubs un peu élargi » comme l'indiqua plus tard l'un des cofondateurs Louis Moustier avec Pablo Casals, la barre fut placée très haut dès l'origine avec la venue de François Truffaut qui présente aux premières « Journées de Prades » son film les Quatre cents coups, primé un mois plus tôt à Cannes. La deuxième édition, en 1960, fut marquée par la rencontre de Pau Casals et de René Clair, les deux présidents d'honneur du festival. Cette édition inaugure les séries de rétrospectives (cette année-là une dizaine de films consacrés à Gérard Philippe).

Jusqu'alors programmé de manière simultanée avec le festival de musique, en 1962, les Rencontres prennent leur autonomie.

Des programmations tout autant prestigieuses les unes que les autres assurent au festival une certaine renommée. En 1979, Roman Polanski est l'invité d'honneur du festival qui fête ses 20 ans. Puis se succédèrent Georges Losey, Michel Deville, Bertrand Tavernier, Sandrine Bonnaire, Solveig Anspach, Patrice Leconte, Michel Piccoli, ... le livre de rétrospective publié en 2009 est éloquent pour évoquer la qualité des différentes éditions de la manifestation.

Les cinés-rencontres aujourd'hui

Le festival a été le catalyseur du développement de multiples activités développées par l'association des Ciné Rencontres.

La gouvernance et les moyens techniques

Les cinés-rencontres sont gérées sous une forme associative de loi 1901.

L'objet associatif est de concourir à l'expansion de la culture cinématographique par différents moyens dont:

- > L'organisation d'un festival international annuel
- > Des séances de projections Ciné-club sur le territoire
- > Des séances de projection au Lido
- > Des colloques et des conférences
- > Des stages pratiques de formation à l'intention des scolaires

⁴ Au 9 novembre 2018

- > La mise en place d'une bibliothèque
- > Et toute autre activité concourant à la réalisation de l'objet associatif.

L'association dispose d'un poste de permanent (occupé depuis le courant 2018 par Alain Avrillé). Un ou deux emplois civiques viennent renforcer les effectifs permanents.

Une quinzaine d'administrateurs bénévoles sont des membres actifs de l'association et chaque « département associatif » est piloté par un responsable qui anime une commission.

Une convention annuelle avec la ville de Prades

La ville de Prades met à disposition gracieuse des locaux situés au 3ème étage du Lido (3 bureaux). Par ailleurs le Lido est mis à disposition lors du festival avec la prestation des projectionnistes sur une base hebdomadaire de 35 h/semaine. Elle prend en outre en charge le cocktail de clôture.

Par ailleurs, durant l'année l'association des Cinés rencontres programme un film Art&Essai, une fois par semaine (le mardi), avec la présentation du film et débat. Un week-end thématique par an est organisé (toutes les charges et recettes sont prises en charge par la ville).

Enfin, des séances d'éducation à l'image sont programmées au Lido pour les écoles.

Le festival

Le festival se déroule, pendant une semaine, en juillet avant le festival Pablo Casals.

La direction artistique est assumée par un membre de l'association : Jean-Pierre Abizanda (par ailleurs responsable de la Régie générale et du partenariat à Cinémed - festival de cinéma méditerranéen de Montpellier-.

Il bénéficie d'un comité de parrainage prestigieux

Robert Guédiguian, réalisateur

Jeanne Labrune, réalisatrice, scénariste Mamad Haghigat, réalisateur, historien Régine Vial, Directrice de la société de distribution du losange Kristoff Kantchev, journaliste Dominique Blanc, comédienne, scénariste Ariane Ascaride, comédienne, scénariste Pierre Eisenreich, critique à la revue Positif Mouis Héliot, responsable du Centre Wallonie-Bruxelles Philippe Pilard, réalisateur

En 2018, **34 projections** se sont déroulées principalement au Lido et au casino de Vernet-les-Bains. Un peu moins d'une dizaine d'invités viennent débattre et présenter les films : réalisateurs, programmateurs, scénaristes, comédiens, critiques,

La programmation du festival équilibre la programmation entre les cinématographies contemporaines (avant-premières après le festival de Cannes) avec des films de répertoire, représentatifs de la richesse du cinéma mondial. En 2018, le film dédié à Pablo Casals (en partie tourné à Prades) a été présenté aux publics des deux festivals (il est indiqué à cet égard dans le rapport d'activité des Cinés -rencontres que le lien avec le festival Pablo Casals doit être renforcé).

Le partage entre les professionnels du cinéma et le public est une valeur fondamentale du festival avec des échanges in situ mais également avec des échanges par skype ou téléphone (en 2018 avec Gérard Depardieu, Isabelle Carré, ...).

Le festival organise une **compétition de courts-métrages**: le Prix Bernard Jubard. L'équipe d'organisation sélectionne 15 à 20 courts-métrages par édition (fictions, documentaires, comédies, films expérimentaux, films d'animation) pour concourir à un prix du public. Animées par le groupe des Cinéjeunes, deux séances permettent au public de voter et d'élire le premier prix.

La politique tarifaire est très accessible pour le festival avec un pass complet (+ catalogue intégré) à 70 €. Le ticket à la séance est vendu 8 €.

Programmation art & essai

Une séance Art & Essai est programmée chaque mardi au Lido ainsi qu'une soirée thématique une fois par mois avec la projection de deux films. Chaque film est présenté par un bénévole de l'association et la projection est suivie d'un débat.

Plus de 3 000 personnes ont participé aux séances soit une moyenne de 52 spectateurs par séance.

Cinéma de territoires

Images pyrénéennes

Initié en 2012, *Images pyrénéennes* participe à l'enrichissement et à la valorisation d'une culture commune du massif pyrénéen. Il s'agit de présenter des films réalisés ou portants sur les territoires des Pyrénées. Ce projet bénéficie des fonds européens (Leader +).

Regard paysan

Une fois par an, une soirée thématique est consacrée au monde rural. Elle propose des projections suivies de débats et de rencontres. Un repas convivial est proposé entre les projections.

Un week-end avec ...

Des week-end de rencontres sont organisés sur le territoire comme ce fut le cas avec l'acteur Jacques Boudet en septembre dernier à Sahorre. Autour d'une personnalité et/ou d'une projection, il s'agit d'organiser une rencontre avec débats, buffet partagé avec les produits du terroir, permettre des découvertes mutuelles au sein du territoire par le prisme du cinéma.

Stage « Geste documentaire »

Le premier stage a été mis en place au printemps 2017 à Catlar. Il s'agissait d'accompagner des stagiaires à porter un regard sur un sujet et les accompagner à **construire une pensée pour la réalisation d'un film**. Les stagiaires, âgés de 16 à 80 ans ont été très investis dans le stage. Un film a été réalisé après le stage sur les mineurs d'Escaro (film de JL Bonbin).

Projections sur le territoire

L'association s'est équipée de **matériel de projection de qualité** (écran de 6 mètres de base, sonorisation, vidéoprojecteur) afin de pouvoir parcourir le territoire avec une offre de projections. En 2018, une projection a eu lieu autour du documentaire *Cheminot* suivi d'un débat sur le transport public. Plusieurs projections ont été réalisées au casino de Vernet-les-Bains avec des films récents proposés par Cinémaginaire en 2017 et 2018 (10 projections de juillet à septembre).

Les ciné-rencontres, productrices de films documentaires

Les cinés-rencontres ont produit plusieurs films documentaires sur le territoire du Conflent accomplissant ainsi un travail de recueil de la parole et de témoignages évoquant des pans de l'histoire du territoire (La mine en Héritage, Des pierres et des mémoires, Le Fond et le jour, ...) ainsi que des éclairages sur les grands enjeux de la vie en Conflent et dans le massif des Pyrénées (La Seguia, Aigua va a mar, Les jardins de l'amitié, Paysans et paysages,). En outre, quelques documentaires sont des entretiens avec des personnalités du monde du cinéma (Dominique Blanc ou Michel Ciment).

Education à l'image

En partenariat avec le cinéma le Lido, l'association porte les programmes d'éducation à l'image proposés par le CNC qui ont touché au total 2 406 élèves en 2018 (chiffre en hausse).

Primaires et maternelles

410 élèves des écoles de Rodes, Vinça et Prades ont bénéficié du dispositif (dont deux classes de maternelle).

Des bénévoles présentent les films et procèdent à des interventions dans les classes pour accompagner les projets.

Collège

En 2018:

- > 3 films ont été présentés à des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} : 257 élèves
- > 3 films pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} : 269 élèves

Des ateliers vidéo ont en outre été animés et ont abouti à la réalisation de film qui seront présentés dans le festival

Lycée

3 films ont été projetés pour 579 élèves. Une intervention pour de l'analyse filmique a été réalisée au Lycée.

La médiathèque

Un partenariat exemplaire a été mis en place avec la médiathèque intercommunale de Prades. Le fonds de la médiathèque dispose de 2 298 DVD dont 700 appartiennent aux Ciné-rencontres (408 sont mis à disposition par la médiathèque départementale). Le fonds est en constante augmentation. 13 471 DVD ont été prêtés l'année dernière soit 1 122 emprunts tous les mois démontrant l'appétence cinéphilique de la population probablement générée par les actions de fonds conduites depuis plusieurs décennies par les Ciné-rencontres.

Il est à noter qu'une fois par semaine, les Ciné rencontres sont présents à la médiathèque pour conseiller les lecteurs/spectateurs.

Deux séances gratuites de cinéma ont été réalisées en partenariat avec la médiathèque de :

- > Villefranche-de Conflent
- > Baillestavy.

Principaux constats

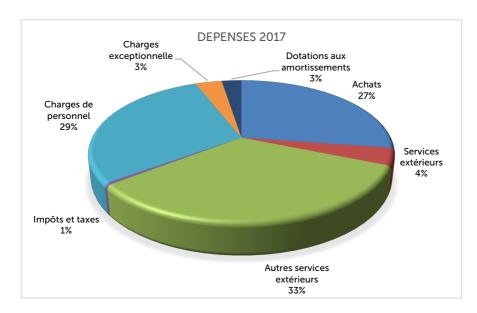
- > Une activité ancienne, fondée sous les auspices de Pablo Casals et qui compte parmi l'un des festivals de cinéma les plus anciens de France après Cannes
- > Une programmation de haut niveau chaque année avec des invités prestigieux
- > Une section jeune du festival créée récemment qui porte le prix du court-métrage
- > Une activité associative qui a su capitaliser sur l'énergie du festival pour déployer un programme d'actions significatif à l'année avec de la diffusion, formation, recherche, production.
- > Une activité qui s'inscrit dans l'espace géographique de la communauté de communes avec des projections, débats, actions bien réparties sur le territoire
- > Un partenariat avec la médiathèque autour de la mutualisation du fonds audiovisuel qui donne toute satisfaction
- > Une mobilisation associative exceptionnelle avec une quinzaine de bénévoles très présents dans la conduite de l'activité

Les publics touchés par les actions

	Public touché par les activités de l'association						
ACTIVITE	INDICATEUR	2015	2016	2017	2018	PERSPECTIVE 2019	
Festival	Nb entrées	4084	4390	4446	3816	60e édition : déploiement du festival sur le Conflent, renouvellement du public avec actions vers les jeunes	
Art & Essai	Nb entrées (séances hebdo du mardi + soirées thématiques le vendredi)	2325	2899	3006	2693	Renforcement des séances en partenariat avec des associations locales	
Cinéma de Territoire	Nb entrées évènements (Regards Paysans, Images Pyrénéennes, Ciné- club casino de Vernet	NC	NC	NC	NC	Création de séances Ciné-club hivernal à Vinça	
Programme éducation à l'image	Nb d'élèves/ nb d'entrées total (par année scolaire : le chiffre de 2016 correspond à la fréquentation de 2015-2016)		920 / 2533	770 / 2175	867 / 2406	Création d'un dispositif Maternelles au cinéma	
	Ecoles		560 / 1523	463 / 1256	NC		
	Collèges		270 / 714	280 / 764	NC		
	Lycées		90 / 296	113/ 339	NC		

Les budgets

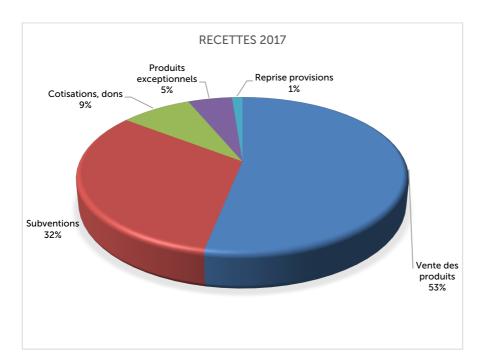
Le total des charges, pour l'année 2017, sont arrêtés à la somme de 124 232 € (non compris les mises à disposition et le personnel bénévole)



Les plus importants postes de dépenses sont les frais de missions, réceptions et la communication (autres services extérieurs), les coûts de diffusion des films (achats), et la rémunération du personnel.

Les mises à disposition de la commune sont en outre évaluées à 15 000 et le travail bénévole à 10 000 €.

Le total des charges est donc arrêté à 149 232



La part des recettes propres en 2017 s'élève à plus de 53%.

Les subventions contribuent à hauteur de 1/3 du budget.

Le reste des recettes provient des produits cotisations, exceptionnels et de reprises sur provision.

Détail des subventions 2017

	Europe	Etat	Région	Département	Prades
2017	/	7 000 € (drac)	8 000 €	14 450 € Dont 4 500 € cinémaginaire	10 600 € + apports en nature de 15 000 €
2018	15 000 €	7 000 € 2000 € Drac + FNADT 5000 €	8 000 €	14 400 € Dont 4 500 € cinémaginaire	10 000 € + apports en nature de 15 000 €

En outre une aide de 5 000 € a été obtenue du CNC en 2018.

Principaux constats

- > L'impact territorial de l'association est significatif à l'échelle de la Communauté de communes avec des retombées manifestes auprès des publics (alors que la prise de compétence n'a pas été réalisées par l'EPCI)
- > Une forte capacité à organiser des opérations ou projets en partenariats avec d'autres organismes ou associations pour enrichir les projets et doper les fréquentations publiques
- > Une économie de moyens très réduite avec une optimalisation indéniable par l'implication du bénévolat

- > Un festival dont le développement est plafonné par la faible capacité d'accueil du public dans le cinéma
- > Un bénévolat très impliqué depuis de nombreuses années et dont le renouvellement a du mal à se faire.

Il s'agit probablement des deux enjeux majeurs du festival et de l'activité à l'année ou comment éviter l'entre-soi pour exister de manière plus forte sur l'échiquier régional et national

Spectacle vivant et équipes artistiques

La diffusion du spectacle vivant sur le territoire

Le territoire ne dispose pas de théâtre permettant d'accueillir des spectacles ou des concerts dans des conditions d'accueil professionnels. Le cinéma Lido dispose d'une salle qui peut accueillir certaines petites formes mais sans disposer de toutes les qualités requises pour accueillir des spectacles de manière optimum du point de vue du spectacle vivant (et par ailleurs la salle est peu disponible du fait de son activité intensive de projection). Il est à signaler une nouvelle initiative d'une programmation régulière mais ponctuelle de concerts de jazz dans la salle d'Eus durant la saison ou des actions ponctuelles comme la soirée Contes organisée à Mosset en hiver.

Il n'existe donc pas véritablement de saison de spectacle vivant sur le territoire de la communauté de communes. L'offre de spectacle vivant qui rayonne sur le territoire est donc l'offre de Perpignan et particulièrement celle de l'Archipel qui rayonne sur l'ensemble du département.

Une importante proportion de l'offre de concerts est proposée dans le cadre de festivals d'été qui sont de taille variable (du festival Pablo Casals au festival de musique baroque de Vinça ou Opéra Mosset en passant par les Nits d'Eus ...).

L'une des caractéristiques des principales manifestations est la longévité de leurs initiateurs ou directeurs artistiques. Si ce constat révèle un véritable attachement d'un certain nombre de professionnels qui s'investissent sur le territoire de manière importante, mettant à disposition leur carnet d'adresse, d'un autre sens, cette personnification des événements peut être une difficulté majeure pour leur pérennisation.

De manière plus récente, des lieux permanents de rencontre portés par le milieu associatif sont devenus des pôles structurants pour une partie de la population offrant une diffusion artistique régulière : petites formes de cirque, théâtre, théâtre d'objet, concerts, ... L'entonnoir et l'alchimie, les deux cafés associatifs de Prades sont des lieux d'accueil pour des publics variés. L'entonnoir compte environ 1700 adhérents. Au-delà de la programmation d'événements (spectacle vivant, projections, ...), des cours sont dispensés, une cantine populaire est ouverte le mardi midi, le café dispose également d'une bibliothèque et d'une grainothèque. Les modèles économiques sont précaires et le public est au rendezvous.

Les compagnies artistiques du territoire

Le spectacle vivant est également incarné sur le territoire par l'implantation de plusieurs compagnies ou projets artistiques professionnels.

Cielo

Implantée à Prades, la compagnie Cielo est née de l'association de trois artistes aux parcours professionnels métissés de danse, théâtre, cirque et clown. Contemporain. Une douzaine de comédiens, danseurs, circassiens et musiciens composent l'équipe de recherche et de création de la compagnie.

Elle monte à la fois des spectacles destinés au jeune public mais également pour tous les publics. Elle conçoit des balades spectacles ou des spectacles échasses et feu.

Elle diffuse environ 60 dates par an dont la moitié dans le département.

Encima

Crée en 1997 en Rhône-Alpes, l'association avait initialement pour vocation de soutenir des artistes et techniciens engagés dans une action sociale et culturelle. Dès sa création, le collectif s'engage dans une démarche d'accès à la culture en milieu rural. En 2009, la compagnie s'implante à Prades après être passée par la région parisienne puis Perpignan. Elle décide alors d'orienter son travail sur le jeune public.

Soutenue par la Drac et la Région, son travail est régulièrement présenté à l'Archipel. Elle dispose en ce mois de mars et avril d'une résidence de création à la Casa Musicale.

La compagnie dispose d'une vingtaine de représentations du début de l'année jusqu'à la fin du mois de juin.

Beau bruit

Beau bruit développe des activités artistiques, culturelles et sociales autour du son et plus précisément de l'environnement sonore, de l'écoute et de la radiophonie.

Elle réalise des créations sonores (radio, musées, spectacles) et travaille à la transmission et la pédagogie du son à travers l'animation d'ateliers tous publics, la rédaction d'une revue diffusée au plan national et international (Syntone) et la revue de l'Ecoute. Beau bruit a coordonné la semaine du son en Pyrénées orientales en 2012 et 2013.

A l'automne 2015, Beau bruit a lancé Résonances, le Conflent à nos oreilles, un média sonore participatif sur et autour du Conflent.

Et un peu plus éloigné du spectacle vivant ...

L'atelier autonome du livre

Implanté dans la commune de Mosset, l'atelier a été créé par une artiste et une journaliste qui ont uni leur talent pour développer un projet artistique au service du territoire fondé sur le livre, l'écrit l'illustration. C'est en premier lieu un lieu de création artistique autour du livre, créations de carnes en petites unités à partir de matériaux recyclés. Il s'agit également d'un lieu de vie qui propose de l'accueil tout public pour apprendre des techniques (gravures typographie, reliure, mais aussi la pratique du collage, dessin, écriture, ...). L'atelier propose des expositions, des ateliers d'écritures ou de manipulations de livres dans différents milieux : écoles, hôpitaux, milieu carcéral, ...

L'activité est portée par une association comprenant entre environ une centaine de membres. L'éloignement des bassins de population pour les activités développées est une véritable difficulté pour cette association qui œuvre régulièrement à Perpignan.

L'université catalane de Prades

Tenue la deuxième quinzaine du mois d'août, l'université catalane de Prades est une manifestation rayonnante qui a fêté ses 50 ans. Tenue au lycée de Prades, elle réunit annuellement environ 1 500 participants venus de l'ensemble des pays catalans et de divers pays européens. Elle offre chaque jour des cours et des séminaires, des conférences, des ateliers, des débats et des tables-rondes, des spectacles et une programmation de cinéma catalan. Dans une quinzaine de villages du Conflent sont organisées des activités : exposition, conférence et animation

Principaux constats

- > Le territoire ne dispose pas de lieu de diffusion du spectacle vivant qualifié
- > La programmation est réalisée par un certain nombre d'acteurs associatifs qui programment soit pour quelques un en saison et pour d'autres durant l'été, des spectacles.
- > Des cafés associatifs développant des activités de formation, rencontres, échanges sont des lieux qui fédèrent des publics variés
- > L'université catalane est une activité qui rayonne à l'échelle de la Catalogne et accueille un volume conséquent de public
- > Des compagnies ou acteurs professionnels ont implanté leur activité à Prades et la communauté de communes et intègrent dans leur travail une large composante de développement de projets en milieu rural et avec des publics diversifiés dont une part importante de jeune public. Ces acteurs, qui ont des habitudes d'échanges et de collaboration, ont lancé une réflexion, accompagnée par le PNR, pour envisager un espace de travail mutualisé.

Il conviendra de prendre en compte ces dynamiques pour construire le schéma culturel de territoire.

Le festival Pablo Casals

Histoire du festival

Pablo Casals

Né en Catalogne à El Vendrell en 1876, Casals a vécu près d'un siècle. Violoncelliste, chef d'orchestre et compositeur, le Catalan Pablo Casals fut un maître incomparable de son instrument dont il fit évoluer considérablement la technique de jeu notamment en perfectionnant la technique de l'archet. Mstislav Rostropovitch le considérait comme le plus grand nom de toute l'histoire du violoncelle.

A 24 ans, il découvre les Six suites pour violoncelle de Jean-Sébastien Bach qu'il fera découvrir au monde entier. Jeune virtuose, il se lie d'amitié avec Granados et est repéré par Albeniz qui le recommande à la reine régente d'Espagne, Marie-Christine. Après avoir suivi les enseignements du conservatoire de Madrid, il arrive à Paris (après être passé par Bruxelles). Il y occupe un poste subalterne de musicien d'orchestre. Nommé en 1896 professeur du conservatoire de Liceu, il y devient violoncelliste d'orchestre.

Charles Lamoureux ouvre la carrière internationale de Casals en l'invitant à jouer à Paris avec son orchestre. Son premier enregistrement est réalisé aux Etats-Unis en 1903. Il joue à la Maison Blanche l'année suivante pour le président Roosevelt.

Il s'installe ensuite à Paris où il fonde un trio avec Alfred Cortot et Jacques Thibaud (premier concert en 1906 et se produira jusqu'en 1933). Après avoir résidé aux Etats-Unis pendant la première guerre mondiale, il fonde l'Ecole normale de musique de Paris, créé l'orchestre Pau Casals qui donne son premier concert en 1920 à Barcelone. En 1922, il débute la direction d'orchestre et il fonde par la suite une association de concerts destinée à faire découvrir la musique classique aux travailleurs.

Casals est un homme engagé qui adhère à l'avènement de la République, proclamée en 1931. La guerre civile espagnole le marque profondément et il s'expatrie en 1939 à Prades. Il organise depuis son exil l'aide aux réfugiés espagnols. En 1945, il renonce à donner des concerts pour protester contre le silence indulgent des démocraties occidentales sur la situation politique en Espagne.

Il ne reprend son instrument en public ainsi que la baquette que pour les célébrations du bicentenaire de Jean-Sébastien Bach, avec l'inauguration du festival de Prades, le 2 juillet 1950 qu'il fonde avec le violoniste Alexander Schneider.

Dès lors, au moment du festival, Prades va devenir un lieu de rassemblement des meilleurs musiciens avec la venue de Rudolf Serkin, Mieczyskaw Horszowski, Isaac Stern, Clara Haskil, William Primrose, Eugene Istomin, Szymon Goldberg, Pierre Fournier, Yehudi Menuhin, David Oistrach, Julius Katchen, ...

Lors du second festival, en 1951, une jeune fille de 14 ans, Martita Montanez originaire de Porto Rico lui est présentée : elle étudie le violoncelle à New-York. L'échange est long, il l'invite à revenir le voir quand elle aura terminé ses études pour travailler avec lui. En 1955, Casals perd sa compagne d'exil, Frasquita Capdevilla, qu'il épouse « in articulo mortis ». L'inhumation dans le caveau familial sera la seule occasion pour Casals de retourner en Espagne. Il séjourne alors 6 jours dans sa maison de San Salvador et sous la pression médiatique internationale (d'aucun lui portant accusation de trahir la cause des républicains espagnols), il quitte le pays dans lequel il ne reviendra plus. Il aura néanmoins le temps, avant son départ, de poser les bases de la fondation Pablo Casals dans sa maison de San Salvador. La fondation voit le jour en 1972.

La fundacio Pau Casals à El Vendrell

Le 3 juillet 1972, Pau Casals et son épouse, Marta Montáñez, créent la Fondation Pau Casals dans le but de transmettre à la Catalogne l'ensemble du legs que le maître gardait dans la maison de Sant Salvador. Le peuple catalan devait être le dépositaire de ce patrimoine. Mû par cette volonté, Pau Casals a confié la direction de la Fondation à un conseil d'administration réunissant les présidents de certaines institutions culturelles parmi les plus représentatives de l'époque, ainsi que quelques-uns de ses amis, remplacés par d'autres personnes depuis lors.

Selon l'article 6 de ses statuts, la fondation Pau Casals a pour objet :

- La conservation et l'amélioration de la Maison-Musée Pau Casals de Sant Salvador (El Vendrell), où sont réunis et exposés publiquement les peintures, dessins, sculptures, diplômes, médailles, instruments de musique, manuscrits, partitions, autographes, photographies, lettres, livres, meubles et autres documents et souvenirs de la vie privée et artistique du fondateur, qui, grâce aux longues et intenses relations de celui-ci avec les artistes contemporains les plus éminents, constituent un dépôt d'une valeur inestimable pour la connaissance et l'étude de la musique⁵.
- La promotion, la protection et la diffusion de l'étude et de la connaissance de la musique classique, au moyen de l'organisation de concerts, de conférences et de toute autre activité déterminée par le conseil d'administration en accord avec les orientations des fondateurs, et dans le respect de la grande qualité et du prestige que Pau Casals a conférés à ses activités tout au long de sa vie.

A l'heure actuelle, la fondation Pau Casals développe trois lignes essentielles d'activités, répondant à l'article 6 de ses statuts :

- La gestion de la Villa Casals, musée situé dans la maison de à Sant Salvador, El Vendrell.
- La gestion des fons documentals de Pau Casals, actuellement en dépôt aux Archives nationales de Catalogne.
- Les activités visant au soutien et à la diffusion de la musique classique, parmi lesquelles il faut citer la Bourse Pau Casals.

Source : site internet de la Fondation

Quelques semaines après, Martita Monatez revient à Prades pour prendre les leçons auprès du maitre. Douée musicalement, elle redonne goût à la vie à Casals par son tempérament joyeux.

Après le séjour pour les masterclasses de Zermatt durant lesquelles elle l'accompagne, ils se rendent ensemble à Porto Rico à la fin de l'année 1955 (terre natale de Martita et de la mère de Casals) ; accueilli triomphalement, il accepte d'y organiser un festival et il prend de nouveaux engagements pour des master classes à travers le monde. Il quitte alors Prades pour s'installer à Porto Rico et se marie en 1957 avec son élève devenue sa compagne.

Sa santé est précaire et une crise cardiaque le terrasse en 1957 qui l'empêche d'organiser le festival de Prades. En 1962, il déclare « Quand je ne serai plus là, il faut que Prades continue, que cette œuvre que j'ai commencée survive. La musique élève comme une prière. Elle unit les hommes. Il ne faut pas que cette œuvre finisse. Il faut que ceux qui m'ont entouré, il faut que ceux qui arrivent continuent ».

Il reprend et achève à Porto Rico son oratorio El Passebre, sur un texte de Joan Alavedra, vectrice d'un message universel de paix et de fraternité. Il dirige cette œuvre partout dans le monde. En 1966, il la dirige à l'abbaye Saint-Michel de Cuxa, 23 ans après sa première création.

⁵ Le Musée a fait l'objet d'une rénovation et a été réouvert en 2001. Un circuit est organisé dans la ville avec sa maison natale, la villa de villégiature, sa tombe, différents hommages à sa personnalité (statues mais également auditorium qui accueille en été depuis 1981 le festival international de musique Pau Casals qui se déroule deuxième quinzaine de juillet. Des dimanches en musique sont organisés avec la visite de la maison et un concert à l'auditorium.

Ce sera sa dernière venue au festival de Prades. Après l'annulation du festival en 1967 du fait de la santé précaire de Casals, les autorités locales vont organiser les conditions de la reprise du festival dès 1968. En 1971, Pablo Casals reçoit la médaille de la Paix au siège des Nations-Unies. Il réalise une intervention improvisée avec un message de paix très émouvant qu'il clôt par El Cant dels Ocells. Suite à une nouvelle crise cardiaque, il décède le 22 octobre 1973.

Après la mort de Franco, la dépouille de Pau Casals revient en Espagne et est enterrée au cimetière d'El Vendrell.

Le festival de Prades sans Casals

En l'absence de Casals, une nouvelle association est créée (l'art à Prades transformée l'année suivante en Festival de Prades présidée par le Maire, Louis Monestier) et la programmation est confiée à son frère Enric Casals. Malgré les événements nationaux et la faible subvention votée par le conseil municipal, le Maire parvient à organiser un festival à Saint-Michel de Cuxa, du 27 juillet au 5 août. La direction du festival est confiée au peintre François Branger, jusqu'au début des années 1980.

Nombre d'artistes présents en 1966 reviennent alors pour faire honneur au maitre initiant cette fidélité des musiciens à Casals.

Quelques années plus tard, le Maire sollicite Fred Muccioli, violoniste et pédagoque de fonder une académie de musique d'été sur le modèle des académies nordiques. La première académie se tint en 1970 avec Fred Muccioli, Jean Pierre Lagard, Robert Hériché, flûte solo à l'Opéra de Paris, Guy Rogué, violoncelle solo de l'orchestre du capitole de Toulouse ainsi que Françoise et Michel Lethiec.

Lorsque François Branger cessa ses activités au sein du festival en 1983, la direction fut confiée alors à Michel Lethiec permettant de relier la dimension pédagogique à la programmation du festival.

L'évolution du festival est significative. Les répertoires ont évolué et le nombre de concerts s'est développé : de neuf concerts en 1968, le festival en programme aujourd'hui une quarantaine.

Le Fonds Pau Casals à Prades

Au début des années 1980, la Ville de Prades décide de créer un Musée au sein de l'Office du Tourisme ; il a, depuis lors, été déplacé et occupe aujourd'hui une nouvelle salle spécialement aménagée à la Médiathèque Pompeu Fabra, dans le centre de Prades.

L'essentiel du fonds provient de legs successif dont le plus important a été effectué par une amie intime de Pablo Casals, Germaine Grottendieck. Après le départ de Pablo Casals à Porto-Rico, elle accueillit Casals et sa femme à de nombreuses reprises dans sa maison de Molitg-les-Bains. Elle légua de nombreux objets personnels de Casals, violoncelle, mobilier, enregistrements, costumes, partitions, souvenirs, correspondances...

Enrichi de nouveaux legs (le dernier a eu lieu en 2018), le fonds comprend en outre des enregistrements du Maître de 1925 à 1960, des lettres, la partition orchestrale originale du Pessebre, des bandes sonores d'interviews, films, peintures et sculptures, oeuvres de pradéens pour le célébrer.

Cet espace, modestement aménagé dans une salle de la médiathèque, permet de découvrir la triple personnalité de Casals, interprète inégalé de Bach, Beethoven, Brahms, pédagogue reconnu dans le monde entier et humaniste épris de paix.

Il convient néanmoins de préciser que si ce fonds présente un intérêt certain, il ne saurait « rivaliser » avec le Museu Pau Casals de El Vendrell.

Un projet en dyptique

Initialement, festival fondé sur la diffusion musicale, le festival de Prades, depuis plus de trente ans, a fondé son développement sur une double activité :

- > Un temps fort de spectacles en diffusion comprenant des créations
- > Une académie internationale de musique pour jeunes musiciens de très haut niveau

L'académie de musique

Fondée en 1970 d'une manière indépendante du festival, le projet a été fondu dans le festival avec la nomination de Michel Lethiec à la direction artistique du festival, en 1983.

Si le modèle développé à Prades a été copié par de nombreuses autres académies de musique en France (Les Arcs, Nice, ...), son fonctionnement actuel est relativement classique et s'adresse à des étudiants de conservatoires régionaux de niveaux supérieurs, conservatoires nationaux Paris et Lyon, niveaux supérieurs de Hochschulen ou des grandes facultés de musique internationales ainsi qu'aux formations constituées de musique de chambre.

La particularité de l'académie de Prades est sa capacité à accueillir des musiciens du monde entier.

Pour les classes d'instruments, les effectifs sont réduits à 8 par classe.

Des cours de musique de chambre sont dispensés soit pour des ensemble constitués soit pour des ensembles constitués sur place (après audition) avec les étudiants instrumentistes.

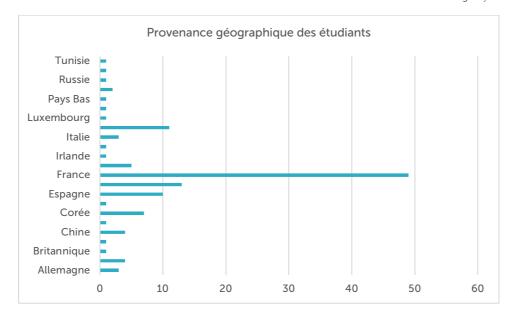
Les étudiants participent aux concerts dans les communes du territoire. En 2019, il s'agira de 9 concerts.

Un concours interne à l'académie est organisé pour déterminer un lauréat qui jouera en soliste lors d'un concert. Les étudiants peuvent enfin être sollicités pour apporter leur concours aux concerts des professeur.

Les étudiants sont invités aux concerts du festival.

	2016	2017	2018
NB d'étudiants	104	126	123

Le nombre d'étudiants est significatif et a augmenté depuis 2016, avec un nombre de 123 étudiants en 2018.



Il est à souligner que certains projets de masterclasses ont été co-organisés avec l'ECMA (European Chambermusic Academy) dont le festival de Prades est l'un des partenaires de coopération au même titre que **Proquartet** (centre européen de musique de chambre). L'assemblée des membres de plein exercice est constituée des plus grands conservatoires de musique d'Europe (le Conservatoire national de Paris est le membre actif français).

Le festival Pablo Casals de Prades

La programmation artistique

Comme on l'aura compris, un lien intrinsèque fort unit le déroulement du festival à celui de l'académie en fondant totalement les deux activités en une seule.

Si la ligne musicale reste fidèle à l'esprit de la manifestation fondée par Pablo Casals autour de la musique de chambre, la programmation du festival repose en grande partie sur les artistes-formateurs internationaux de l'académie.

Le festival accueille par ailleurs des artistes ou des formations (en dehors des artistes pédagogues) comme l'orchestre de la Sinfonietta de Cracovie ou Olivier Vernet et Cédric Meckler en 2018 mais en nombre réduit

Chaque édition présente une quarantaine de manifestations articulées autour d'un thème constituant un itinéraire dans le répertoire de la musique de chambre (en 2018, un archet pour la paix et en 2019 : rêves en liberté).

- > 35 concerts dont la plupart sont organisés dans l'abbatiale de Saint-Michel-en Cuxa, 2 à 3 concerts dans l'église de Prades, 10 concerts à 17h30 dans les églises du Conflent et 9 concerts étudiants (gratuits)
- > 3 à 4 conférences : rencontres avec des compositeurs ou des personnalités.

Si le répertoire classique et celui du violoncelle restent les principaux fondements de la programmation, les concerts ont donnent à entendre régulièrement le répertoire contemporain. Des compositeurs ont été accueillis en résidence, premières mondiales ou françaises jalonnent le festival avec les œuvres de Boulez Penderecki, Dalbavie, ...

Le concours de composition

Sa vie durant, Casals joua la musique de son temps. L'une des principales vocations d'aujourd'hui vise à promouvoir les nouveaux talents et de promouvoir les répertoires contemporains. Depuis 2005, date de création du Concours International de Composition Pablo Casals, plus de 600 compositeurs du monde entier (Europe, Corée du Sud, Etat-Unis, Chine, Amérique du Sud, ...) ont proposé une œuvre inédite, écrite pour une formation de musique de chambre avec a minima un violoncelle en hommage à Pablo Casals (du trio au sextuor).

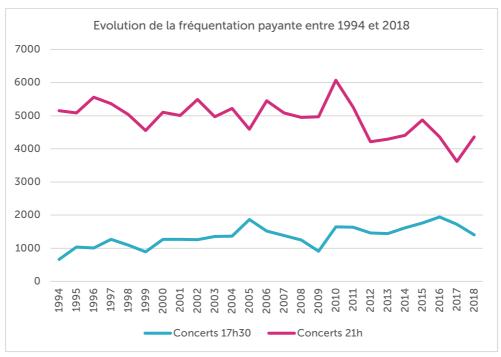
Ce concours organisé tous les deux ans, se déroulera en 2019. Il récompensera un compositeur(ice) pour une œuvre. Une commande lui sera passée pour l'édition 2020 du festival.

Principaux constats

- > Le festival de Prades bénéficie incontestablement d'une dimension nationale et internationale du fait de la pluri-nationalité des artistes-enseignants et de la provenance des jeunes musiciens qui participent aux masterclasses
- > Il bénéficie d'une longévité conséquente et prend appui sur une valeur immatérielle inestimable : la mémoire de son illustre fondateur. A ce titre, le festival ne peut être délocalisé tant le lien intime qui unit Pablo Casals à ce territoire de la Catalogne du Nord ne peut être dissocié.
- > La martingale de réussite du festival tient à une implication sans compter et désintéressée financièrement de son directeur artistique, Michel Lethiec et également de son épouse, Françoise Lethiec, directrice de l'académie dont elle est également membre fondatrice.
- > La fusion de deux entités : académie et festival ont permis de développer dans une économie mutualisée les deux dimensions.

Le public

Depuis l'année 1994, les fréquentations s'établissent entre environ 6000 et 7800 spectateurs pour la totalité des concerts du festival. Les concerts du soir sont les plus fréquentés.



Source: bureau du festival

	Payants	Gratuits	Total
2018	5909	453	6362
2017	5401	767	6168
2016	6303	787	7090
2015	6626	956	7582
2014	6027	1247	7274

Principaux constats

L'observation de l'évolution de la fréquentation du public payant révèle les points suivants :

- > L'année de plus grande fréquentation s'établit l'année du 60ème anniversaire du festival en 2010 avec une fréquentation totale de 7 720 spectateurs
- > La fréquentation des concerts de 17h30 est plutôt en progression sur la période (concerts le plus souvent délocalisés sur le territoire)
- > La fréquentation des concerts du soir (le plus souvent en l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa) est en baisse globale (l'année de plus faible fréquentation étant 2017)
- > Globalement, on assiste à une érosion de la fréquentation du festival qu'il convient d'observer avec attention pour les années à venir. De nombreux interlocuteurs rencontrés ont fait part de l'âge vieillissant du public et des difficultés à mettre en place les stratégies de renouvellement des publics.

Les budgets du festival, contraints depuis de nombreuses années, ont conduit à faire des sacrifices sur de nombreux budgets au premier rang desquels ceux de communication.

Cela a probablement un impact significatif sur le renouvellement des publics mais ne suffit probablement pas à expliquer ce tassement des publics

Le festival hors les murs

Le festival a su, au fil des années, exporter sa programmation hors du Conflent, à Paris et dans le monde entier, capitalisant sur l'image de « marque » Pablo Casals et Prades

Les concerts du théâtre des Champs-Elysées

Depuis les années 1980, un partenariat a été mis en place entre le festival Pablo Casals de Prades et le théâtre des Champs-Elysées (jauge 1889 places).

Deux concerts sont désormais programmés au printemps (ils étaient trois par le passé)... Un contrat de co-réalisation unit les deux organisations : association du festival Pablo Casals et la société d'exploitation du Grand Théâtre des Champs-Elysées.

Les conditions du contrat prévoient un versement de la presque totalité de la recette jusqu'à concurrence 49 000 € au TCE de recette avec ensuite la recette versée au producteur à hauteur de 98 % (un minimum garanti de 48 000 € de recettes doit être atteint sous peine du versement d'une indemnisation par le festival).

En 2019, les concerts programmés sont :

- > Le vendredi 22 février : concert Debussy, Ravel, Bernstein, Gershwin avec Olivier Charlier, Saskia Lethiec, Karine Lethiec, François Salque, Jurek Dybal, Michel Lethiec, Marie-Josèphe Jude
- > Le vendredi 26 avril : concert Korngold, Dvorak, Beethoven avec Julian Rachlin, Sarah Mc Elravy, Arto Noras, Laurène Durantel, Michel Lethiec, Carlo Colombo, André Cazalet, Itamar Golan.

Le festival dans le monde

De nombreuses projets ont été conduits dans plusieurs pays du monde avec notamment l'organisation du festival de Prades au Japon au début des années 90 dans le Casals Hall de Tokyo à l'initiative des Amis de Pablo Casals, association réunissant plusieurs milliers d'admirateurs du maitre au Japon. Concerts et masterclasses ont recueilli un vif succès réunissant une pléiade de grands artistes : Jean-Jacques Kantorow, Lynn Blakeslee, Bruno Pasquier, Arto Noras, Marie Fujiwara, Carl Engel, Radovan Vlatkovic, Amaury Wallez, ...

Cette édition japonaise eut un grand retentissement et donna lieu à d'autres projets développés dans le monde entier: Lincoln Center à New-York, Jérusalem, Maastricht, Sao Paulo, Pékin, Shanghai, Hong Kong, Porto Rico, Corée, ...

Points marquants

> Rare sont les festivals en France à disposer d'une telle notoriété tant au plan national qu'au plan international : l'esprit de Pablo Casals a parfaitement été capitalisé pour en faire un ambassadeur de Prades et de son festival de musique.

La gouvernance du festival

Le festival est géré par une association de loi 1901 dont les statuts ont été changés en 2017.

L'article 2 des statuts expose l'objet associatif :

L'association « Festivals Pablo Casals-Prades » a pour objet, dans le cadre de la fidélité à la mémoire du maître Pablo Casals, l'animation d'un festival de musique et d'un stage de musique de chambre, ainsi que la promotion de toute autre activité culturelle à Prades, dans le territoire, en région et hors les murs.

Conservation de la mémoire : il appartiendra à la direction du festival Pablo Casals d'assembler, de maintenir et de conserver les souvenirs qui ont fait l'objet de dons ou d'acquisitions et qui sont déposés ou exposés dans la salle municipale ou intercommunale prévue à cet effet.

La composition de l'association est formée de membres d'honneurs, de membres bienfaiteurs, de membres actifs et enfin de membres de droit :

- > Le Maire de Prades qui est président
- > Le père prieur de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa
- > Un représentant de la communauté de communes
- > Deux représentants de la commune de Prades
- > Le président de l'OTSI du Conflent ou son représentant(e)

- > Le Président de l'école intercommunale de musique
- > Le Proviseur du Lycée de Prades
- > Le Président de l'Association des Amis de Saint-Michel

Le Conseil d'administration est composé de 12 à 18 membres comprenant les membres de droit, des membres d'honneur et des membres élus par l'assemblée générale.

En outre, les statuts, dans l'article 12, précisent le rôle du Directeur artistique :

Un Directeur artistique du festival et de l'académie peut être nommé par le Conseil d'administration. Il exerce ses fonctions de manière bénévole ou salariée. Il propose au Conseil d'administration l'ensemble de la programmation artistique et la met en œuvre. Il est associé à l'élaboration du budget annuel et à son exécution, ainsi qu'à la politique de communication. Il siège aux réunions de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du bureau, sauf sur les questions relatives à sa personne. S'il est salarié il ne peut exercer des fonctions exécutives au sein du bureau. Le régisseur général et le responsable de l'Académie sont systématiquement invités aux réunions des instances statutaires de l'association.

La commune de Prades met à disposition gracieusement les locaux du festival composés de 4 pièces faisant office de bureau et de salle d'accueil pour une superficie d'environ 120 m² localisés dans le même édifice que la médiathèque intercommunale.

L'ancien appartement du concierge est par ailleurs mis à disposition pour des répétitions (90m²).

Le management du festival

Pour l'engagement de ses personnels, le festival relève de la Convention des entreprises artistiques et culturelles.

L'équipe permanente du festival

L'équipe permanente du festival est très réduite et se compose comme suit :

- > Un directeur artistique salarié assumant une partie des fonctions de directeur général : Michel Lethiec. Membre fondateur de l'Académie, il occupe la fonction de directeur artistique du festival depuis 1983 dans des conditions de quasi-bénévolat (il dispose d'un contrat de travail pour une journée par mois rémunérée 317,21 € bruts pour ses fonctions de direction artistique). Il dispose en outre d'un cachet en tant que musicien-pédagogue pendant la période du festival sur les mêmes bases que les autres intervenants (en 2018, il donnait en outre 10 concerts durant le festival).
- > Une chargée de production et d'administration, poste de fonctionnaire de la ville de Prades détaché auprès du festival : Sonia Ritlewski.
 - Collaboratrice du festival depuis environ une vingtaine d'année, elle fera valoir ses droits à la retraites d'ici trois ans.
- > Un prestataire externe assumant les fonctions de communication : Christophe Lloria
- > Bien que non rémunérée à l'année, il convient d'ajouter à cette liste Françoise Lethiec qui est la directrice de l'académie d'été

En outre, le vice-président de l'association, Michel Barré, assume des fonctions d'administrateur du festival. Il a indiqué à plusieurs reprises souhaiter être relevé de ses fonctions.

Cette équipe est renforcée par une trentaine d'employés (techniciens, saisonniers, ...) et une trentaine de

bénévoles durant les 19 jours du festival.

Principaux constats

L'organisation actuelle de l'équipe du festival amène plusieurs remarques :

- > Les modalités de fonctionnement du festival sont très « légères » en termes de ressources humaines. Il n'existe qu'un seul poste salarié à plein temps pour l'organisation d'une académie de 120 étudiants et la mise en œuvre d'un festival comprenant 40 concerts!
- > Cette organisation spécifique a été rendue possible par l'investissement considérable du directeur artistique et par la longévité de sa présence.
- > Néanmoins, cette organisation, façonnée au fil des années dans une économie très resserrée, pose aujourd'hui question en termes de pérennité du festival. La perspective de la transmission de la direction du festival doit être posée dès à présent pour garantir les meilleures chances de réussites.

L'engagement des artistes-pédagogues

En 2019, les 21 professeurs invités enseignent dans les conservatoires français, européens, et pour quelques-uns, dans des conservatoires ou universités asiatiques et américains. Deux quatuors participent en outre aux enseignements : META4 Quartet et le Shanghai Quartet.

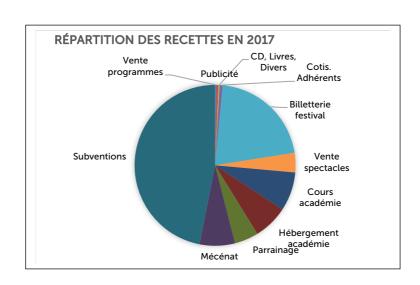
L'engagement des professeurs est contractualisé sur la base de 15 jours d'enseignement ainsi qu'un volume significatif de concerts à donner durant la période du festival. (entre 3 et 10 concerts en fonctions des musiciens).

Le niveau de salaire est très modéré compte tenu des prestations à accomplir (entre 2800 € et 3800 € bruts).

Les ensembles de musique de chambre, quant à eux, donnent entre 8 et 10 concerts durant le festival avec une rémunération de 3600 € par musicien (Quatuor Talich -Tchéquie- et Artis Quartet - Autricheen 2018).

Le budget 2017

Les recettes



Recettes 2017	En €
Vente programmes	1 458
Publicité	2 838
CD, Livres, Divers	1 568
Cotis. Adhérents	3 815
Billetterie festival	132 450
Vente spectacles	24 927
Cours académie	49 313
Hébergement académie	44 107
Parrainage	30 417
Mécénat	44 770
Subventions	296 500
TOTAL	632 163

Les recettes sont constituées en premier lieu par les **subventions** (environ 50% des recettes totales) ce qui est conformes aux ratios nationaux pour les festivals de musique classique.

Le mécénat (notamment grâce au fonds de dotation créé) représente 7% des recettes ce qui est légèrement inférieur aux indicateurs nationaux (le mécénat s'établit autour de 12%) et le reste est constitué de recettes propres.

Néanmoins, il faut tempérer cette analyse car les recettes embrassent tant celles du festival que celles de l'académie. Ainsi, 75 000 € proviennent des recettes directes de l'académie (cours et séjour)

Détail du poste de « subventions » (2017)

Commune de Prades	Département	Région	Etat	Spedidam	CCI
45 000 € + mise à disposition salariés (25 000)	40 000 €	122 000 €	45 000 € (dont 30 000 Drac)	42 000 €	2500€

Principaux constats

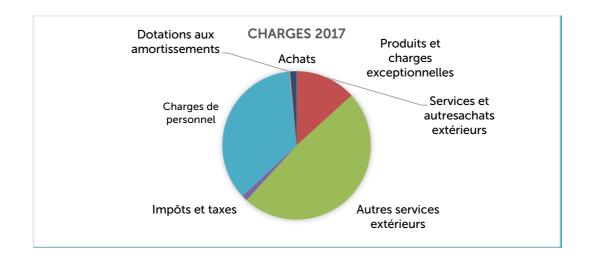
- > Compte-tenu de la notoriété du festival et de son académie, le modèle économique est très économe
- > Le principal partenaire est aujourd'hui la région Occitanie avec 122 000 € de subvention
- > L'apport de la commune de Prades est de 45 000 € en numéraire mais avec un apport en nature valorisé à hauteur de 25 000 € (mise à disposition des locaux et du personnel)
- > Le département accorde 40 000 € soit la plus importante subvention accordée à une association culturelle
- > L'Etat est aujourd'hui au même niveau
- > A noter le soutien significatif de la société de droit : la Spedidam

Les dépenses

Poste	
Achats	462
Services et autres achats extérieurs	80500
Autres services extérieurs	296837
Impôts et taxes	7373
Charges de personnel	216054
Dotations aux amortissements	1289
Produits et charges exceptionnelles	8741
TOTAL	611 256

Les deux principaux postes sont constitués par les services extérieurs (hébergements, publicité, honoraires administratifs, assurance, locations de matériel, droits d'auteurs,...) et **les** charges de personnel (salaires + charges comprenant les salaires des artistes-pédagogues).

L'examen des dépenses révèlent un modèle économique aux marges très limitées. Suite à un déficit, il y a deux ans, une attention particulière est portée pour contenir les budgets et assurer la pérennité de l'organisation.



Principaux constats

Le festivals Pablo Casals de Prades jouit d'une notoriété nationale et internationale. Il a su imposer Prades comme l'une des capitales de la musique de chambre dans le monde, honorant ainsi, à un haut niveau, la personnalité de Pablo Casals, figure musicale tutélaire fondatrice de la manifestation.

Le projet conduit par le directeur artistique, Michel Lethiec et son épouse, Françoise Lethiec (directrice de l'académie), assistés de nombreux bénévoles, a permis, d'une manière remarquable et agile, de développer un projet mutualisé de festivals et d'académie dans une enveloppe économique, qui, au regard des projets de même nature au plan national, fonctionne avec des moyens très resserrés.

2020 marquera les 70 ans du festival. Célébrer cet anniversaire invite également à penser l'avenir! A cette date, on célèbrera également les 50 ans de l'académie dont Michel et Françoise Lethiec sont membres fondateurs et les 37 ans de direction artistique du festival par Michel Lethiec. Comme dans beaucoup d'organisations et quand le parcours des dirigeants sont longs, une vigilance particulière doit être portée pour éviter les phénomènes d'usure des projets. La tendance baissière de la fréquentation des publics de ces dernières années laisse, peut-être, entrapercevoir un début d'une telle manifestation?

D'ores et déjà, il convient de penser à la transmission du projet pour garantir au mieux sa réussite et son déploiement.

Néanmoins, de nombreuses questions sont posées.

Aujourd'hui, le modèle économique du festival de Prades repose plus sur une économie d'académie de musique que sur celui d'un festival.

Par ailleurs, l'équipe « administrative » est très réduite et l'implication du directeur artistique est totale dans un quasi bénévolat qu'il sera difficile de reproduire dans la poursuite de l'activité.

C'est donc une réflexion prospective de fonds qui doit s'engager dès maintenant pour assurer la pérennité de la manifestation et capitaliser sur l'ensemble des atouts mis en place au fur et à mesure des éditions.

LE PROJET DE LA MAISON FELIP - PRADES

Le projet de restauration de la maison **Felip**

La maison Felip est une belle demeure patricienne de Prades datant des XVIIIème et XIXème siècles. Localisée en plein cœur de la ville, face à l'église (classée MH en 1948), cette maison est devenue partiellement habitée à partir de 1978 et totalement inhabitée en 1990.

La commune de Prades s'en est portée acquéreuse (bénéficiant de fonds de l'Etat) pour y faire un lieu de vie public et culturel.

Très rapidement, la vocation de la dédier à la maison Pablo Casals s'est affirmée.: espace muséographique et maison du festival de musique Pablo Casals avec pour vocation d'en faire un lieu d'animations à l'année sur la place de la République pour intensifier l'animation du centre-ville de Prades.

L'étude de faisabilité : Lord culture



La Mairie de Prades confie une première étude au cabinet Lord culture dont les conclusions sont livrées en 2012.

Elle conclut aux points suivants:

- > La ville dispose d'un fonds Pablo Casals évoquant sa vie à Prades, le festival Pablo Casals et la musique de chambre (partitions, enregistrements, ...).
- > La proposition est de consacrer la quasi-totalité de la maison au projet musical avec une exposition permanente sur Pablo Casals et le festival comprenant les fonctions suivantes :

Espace Pau

3.3. Les fonctions pressenties au sein de l'Espace

ACCES POUR TOUS



Accueil - Billetterie - Boutique

Accueil-Billetterie accessible dès l'entrée. Boutique en fin de parcours.



Salon d'écoute

Salon de musique et de détente au cœur de la maison. Les ressources numérisées sont mises à disposition de tous avec une approche curatoriale.



Exposition permanente

Parcours permanent proposant à tous visiteurs une expérience immersive sur les thèmes de Pau Casals, la musique de chambre et le festival.



Espace d'actualités et des peintres locaux

Présente en rotation les œuvres de Martin Vivès et François Branger et s'ouvre sur la programmation culturelle de la région.



Jardin musical

Jardin sensoriel accessible à tous en passant par l'Espace Casals.

ACCES LIMITE



Salle des archives

Ressources numérisées et documents papiers mis à disposition des mélomanes et musiciens, sur rendez-vous uniquement.



Laboratoire musical

Ateliers pédagogiques, salle de répétition, master-classes. Salle dotée d'un piano, d'un ordinateur, un système d'enregistrement et de diffusion en ligne (visio conférence).



Studio de création + régie (phase 2)

Salle polyvalente pour accueillir de petits répétitions, concerts, des conférences, résidences de création, et pouvant servir de studio d'enregistrement, et être louée pour des événements privés.





Bureaux administratifs

Bureaux et salle de réunion pour le personnel de l'Espace Casals et du Festival.



Réserves

Stockage des objets, tableaux et documents dans des conditions optimales.







Espace Pau

Proposition de concept pour le parcours permanent

Le parcours permanent contient un fil directeur regoupant différentes thématiques et des modules, définis comme suit :

- Fil directeur : Proposer une initiation à la musique à partir du parcours musical et des valeurs humanistes héritées de Pau Casals.
- Progression thématique du parcours mais qui respecte la chronologie et l'œuvre de Pau Casals (progression narrative et musicale)
- 6 thématiques qui abordent Pau Casals et la musique (), ainsi que ses valeurs humanistes () Chacune des thématiques comporte un module d'initiation à la musique ().

Sens de la visite

1. Introduction: Qui est Casals?

Le musicien

L'humaniste

2. Le violoncelle

La redécouverte des Suites de

Le partage de valeurs humaines à travers une passion

Perception d'un seul instrument

3. La musique de chambre

Le trio Cortot-Casals-Thibaud

Le rayonnement international

Perception d'ensembles

4. Le silence musical

Le silence (refus de jouer en public)

L'exil de Casals et la Retirada

Le silence et la pause

5. Musique et paix

Le Cant dels Ocells et le Pessebre

Catalanité et engagement pour la paix

Interprétation de la musique

6. Le festival

Le festival et sa continuité après Casals

L'héritage humaniste de Casals

Composition d'un morceau



L'émotion de la

musique



	Fonctions	: Phase 1	SU en m
Zone A. A	ccueil et :	services au public	105,60
			100,00
RDC	A1	Sas d'entrée	PM
RDC	A2	Accueil + billetterie + boutique	52,60
RDC	A3	Laboratoire musical	47,00
RDC	A4	Sanitaires RDC (lavabos, 2 WC handicapés)	6,00
Zone B. O	Offre cultu	relle	290,53
RDC	B1	Salon d'écoute + introduction parcours	77,25
R+1	B2	Parcours permanent	142,05
R+1	B3	Espace d'actualités et peintres locaux	71,23
Zone C. L	ogistique	exposition	30,95
Zone C. L R+1	ogistique C1	exposition Salles des Archives	30,95
R+1	C1	Salles des Archives	
R+1		Salles des Archives	30,95
R+1 Zone D. A	C1 activités s	Salles des Archives upports	30,95
R+1 Zone D. A R+2	C1 activités su	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos	30,95 184,69 21,65
R+1 Zone D. A R+2 R+2	C1 Ctivités s D1 D2	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée	30,95 184,69 21,65 57,20
R+1 Zone D. A R+2 R+2 R+2 R+2	C1 Ctivités si D1 D2 D3	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival	30,95 184,69 21,65 57,20 72,80
R+1 Zone D. A R+2 R+2	C1 Ctivités s D1 D2	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival Local support Laboratoire musical	30,95 184,69 21,65 57,20
R+1 Zone D. A R+2 R+2 R+2 R+2	C1 Ctivités si D1 D2 D3	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival	30,95 184,69 21,65 57,20 72,80
R+1 Zone D. A R+2 R+2 R+2 R+2 RDC	C1 Ctivités si D1 D2 D3 D4	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival Local support Laboratoire musical	30,95 184,69 21,65 57,20 72,80 11,19
R+1 Zone D. A R+2 R+2 R+2 R+2 RDC RDC	C1 Ctivités si D1 D2 D3 D4 D5	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival Local support Laboratoire musical Local technique	21,65 57,20 72,80 11,19 11,85
R+1 Zone D. A R+2 R+2 R+2 R+2 RDC RDC RDC R+1	C1 D1 D2 D3 D4 D5 D6	Salles des Archives upports Accueil des bureaux + espace repos Bureau de l'administration du musée Bureaux du festival Local support Laboratoire musical Local technique Régie	21,65 57,20 72,80 11,19 11,85 4,00

Le scénario (qualifié de Phase 1) ci-joint est retenu pour élaborer la faisabilité technique et fiinancière du projet.

A noter que l'un des scénariis devait prévoir une phase 2 mais qu'elle n'a pas dû être retenue.

Principaux constats

L'étude de bonne qualité envisageait de dédier le site à la personnalité de Pablo Casals et à ses « œuvres ». C'est ainsi que :

- > La maison Felip est exclusivement consacrée à la présentation de la personnalité de Casals et au festival.
- > Le budget de fonctionnement est estimé à environ 367 250 € dont 150 000 € sont couverts par la billetterie et la vente de la boutique. Il reste ainsi à trouver le financement de fonctionnement à l'année à hauteur de 217 250 €
- > Le budget d'investissement s'élève entre 4, 6 millions € et 5, 56 millions €
- > La fréquentation prévisionnelle est évaluée à 25 000 €

Une deuxième étude conduite par 9b+ en 2014

Cette deuxième étude vient actualiser la première avec une volonté affichée de trouver les modalités pérennes du fonctionnement.

Le cabinet est ainsi amené à infléchir certaines conclusions de l'étude précédemment réalisée. Nous livrons ici la synthèse des principales évolutions.

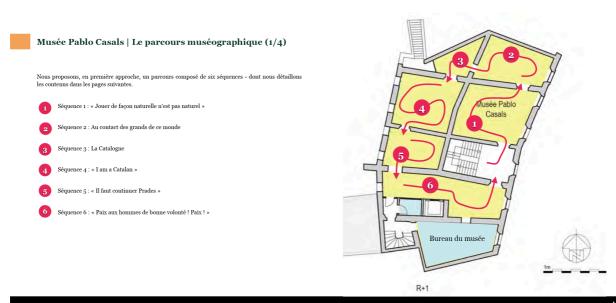
Six recommandations structurelles sont formulées :

> Aménager un office du tourisme « amélioré » à vocation intercommunale, qui serve de porte d'entrée sur le territoire du Conflent et des Pyrénées catalanes

- > Aménager un jardin public et un théâtre de verdure
- > Faire de la maison Felip un centre de gravité de la vie culturelle pradéenne et conflentoise, grâce à une logique forte de mise en réseau
- > Créer un centre d'interprétation sur Pablo Casals en insistant sur son séjour à Prades et dans le Conflent
- > Développer des outils de communication pour rappeler la présence de Casals en Conflent et lui rendre hommage
- > Créer un espace muséal indépendant dédié à Martin Vivès

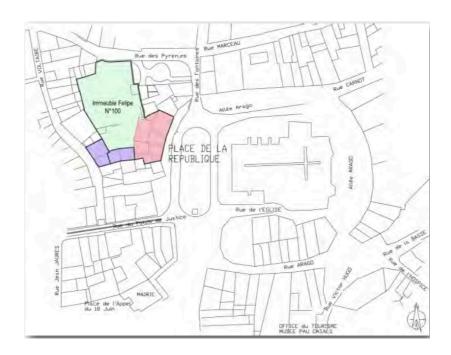
Des inflexions sont apportées sur le programme de la maison Felip.





Ville de Prades | Etude de définition pour l'Espace Pablo Casals | 03 mars 2014

RAPPORT FINAL DE L'ÉTUDE 9Б La proposition consiste à enrichir le bâtiment principal (en rouge) de 736 m² et de construire sur l'espace des dépendances démolies une extension contemporaine au bâtiment historique de 350 m² environ en lien avec la rue Voltaire.



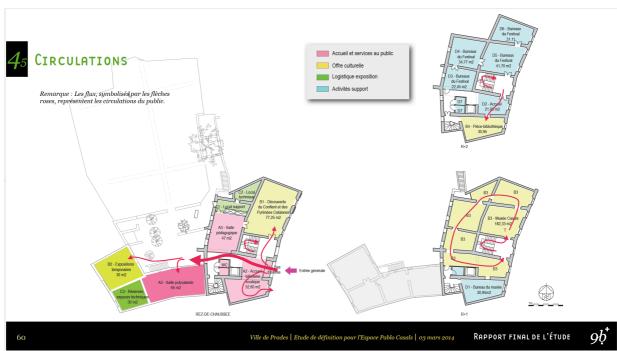
N°	Fonctions	SU en m ²
n 1 1	,	
Rez-de-cl	iaussee	205,89
A1	Sas d'entrée	-
A2	Accueil + billetterie + boutique	52,60
A3	Salle pédagogique	47,00
A4	Sanitaires RDC (lavabos, 2 WC handicapés)	6,00
B1	Découverte du Conflent et des Pyrénées catalane	77,25
C1	Local support Salle pédagogique	11,19
C2	Local technique	11,85

Extension	125,00	
A ₅	Salle polyvalente	65,00
Сз	Réserves, espaces techniques	30,00
B2	Espace d'exposition temporaire	30,00

Premier étage		217,28
В3	Musée Casals	182,33
D1	Bureau du musée	30,95
C4	Régie	4,00

Deuxième étage		188,63
B4	Pièce-bibliothèque	30,95
D2	Accueil des bureaux + espace repos	21,65
D3	Bureau du musée	22,45
D4	Bureaux du festival	34,77
D5	Bureaux du festival	41,70
D6	Bureaux du festival	31,11
D ₇	Sanitaires (lavabos, 2 WC handicapés)	6,00

TOTAL	736,80



Le projet retient les données suivantes :

- > Un potentiel de 25 000 visiteurs annuels pour l'espace Pablo Casals
- > Le budget de fonctionnement de l'équipement et de ses fonctions (hors budget de fonctionnement du festival) s'élève à près de 515 000 €
- > Le budget d'investissement est évalué entre 4 millions d'€ et 4,8 millions d'€.

Principaux constats

- > Les deux études réalisées sont de bonne facture et exposent les problématiques de valorisation du bâtiment et de ses espaces avec une vision pragmatique
- >Les deux études retiennent le principe de l'aménagement des jardins extérieurs, théâtre de verdure ou jardin musical: cette orientation nous semble devoir être retenue.
- > La principale évolution entre les deux scénarii est l'intégration de l'office du tourisme dans le second scénario ce qui nous semble extrêmement pertinent pour la faisabilité économique en termes de fonctionnement de la maison.
- > Des questions nous semblent néanmoins devoir être interrogées en profondeur dans la seconde partie de notre étude :
- Les collections contenues dans le fonds Casals de Prades sont essentiellement des documents papiers. Faut-il construire un parcours autour des originaux ou le numérique ne pourrait-il pas se substituer à une présentation muséographique accompagnée d'une projection? Autrement dit, l'espace muséographique sur Pablo Casals ne pourrait- il pas être réduit en termes de mètres carrés avec un impact qui pourrait paradoxalement être plus fort et au profit de l'organisation de parcours territoriaux?
- Dans l'hypothèse d'un projet renforcé autour du patrimoine et d'une extension du Pays d'art et d'histoire au territoire de la communauté de communes, ne pourrait-il pas s'agir d'une création d'un CIAP ou Centre d'interprétation du Patrimoine (ou d'u pôle en fonction des scénarii) dont l'une des vocations sera de présenter le patrimoine du territoire du PAH avec l'empreinte forte de Pablo Casals?
- La fonction bureau et leur affectation reste à réinterroger en fonction du projet retenu.

Le projet de restauration de la maison Felip est un projet structurant pour le territoire. Les orientations du projet pourront être finalisées en fonction des scénarii retenus dans le schéma culturel inrtercommunal et particulièrement en fonction des outils de valorisation du patrimoine retenus. Quant à la gouvernance, elle devra faire l'objet d'une analyse in fine, lorsque la vision sera arrêtée

PERSPECTIVES /

Bilan synthétique de l'état des lieux

Au terme de cette analyse panoramique sur l'offre artistique et culturelle développée à l'échelle de la communauté de communes, nous réalisons une première synthèse des différentes caractéristiques analysées. Ce panorama sera enrichi de la démarche participative engagée avec les associations locales et les acteurs du territoire ainsi que des retours des partenaires publics d'un tel projet.

Forces Faiblesses

- Un territoire à la qualité paysagère remarquable
- ¬ Les labels nationaux ou internationaux qui qualifient le territoire: Label Unesco, Grand Site de France, Parc naturel régional, Pays d'art et d'histoire, ..
- Une personnalité rayonnante qui a marqué fortement le territoire de son empreinte : Pablo Casals
- Une culture régionale forte : la catalanité
- ¬ Des prises de compétences intercommunales en faveur du tourisme et de la culture (lecture publique, enseignements artistiques et patrimoine)
- Un réseau de lecture publique actif et efficient
- ¬ Une école de musique intercommunale avec deux
- Un équipement cinématographique très actif
- Des festivals d'importances qui bénéficient d'une notoriété nationale voire internationale (Festival Pablo Casals et Ciné-rencontres) et qui, pour ces dernières, développent une action en profondeur à l'année
- Une implication forte du tissu associatif pour le montage de projets et des formes de mutualisation à l'œuvre (café associatif, réseaux collaboratifs dans certaines communes comme Mosset)

- Le manque de mise en réseau des éléments du patrimoine et des lacunes ne termes de communication générées par le manque de moyen
- Un hébergement marchand peu développés
- ¬ La mobilité sur le territoire est peu aisée
- ¬ Des movens financiers calibrés dans un contexte rural alors que des acteurs culturels majeurs y sont implantés
- Pas d'équipements de diffusion du spectacle vivant. Mais est-ce nécessaire?

Opportunités

- ¬ La conduite une réflexion globale et transversale sur art, culture et tourisme dans le cadre d'u schéma culturel pluri-annuel
- ¬ La mise en œuvre du PLUI
- ¬ La montée en puissance de l'office du tourisme intercommunal avec des atouts reposant sur le patrimoine (naturel et historique) les sports pleine nature et découverte naturelle et le bien-être
- L'inventaire du patrimoine en cours de réalisation.
- ¬ Le questionnement sur le Pays d'art et d'histoire
- ¬ L'existence de différents postes salariés publics autour du patrimoine (Prades, Conflent, Pays d'art et d'Histoire, ...)
- ¬ Le projet de restauration de la maison Felip
- ¬ Des compagnies artistiques d'intérêt qui pourraient être associées sur certains aspects des projets de territoire

Menaces

- ¬ La disparition du label Pays d'art et d'histoire
- ¬ Les difficultés posées par le plan de gestion du site de Villefranche-de-Conflent qui pourrait mettre en péril le label Unesco
- ¬ La disparition de la ligne de chemin de fer SNCF?
- ¬ L'impact des grèves et les menaces sur la circulation du train jaune
- ¬ Le réseau de lecture publique risque de s'étioler sans le recrutement d'un(e) responsable de réseau.
- ¬ Des associations, qui pour plusieurs d'entre-elles, sont portées par des personnalités/bénévoles impliquées sur une longue durée avec des questions posées aujourd'hui pour la transmission des projets associatifs
- ¬ Penser que la collectivité intercommunale peut accompagner l'ensemble des projets

ANNEXES /



Entretiens réalisés

- > Jean Pierre ABIZANDA, Directeur artistique des Ciné-Rencontres
- > Laurent ALATON, Sous-Préfet de Prades
- > Laurent APVRILLE, Coordinateur des ciné-rencontres
- > Nuria BALLESTER, Directrice du Museu et de la Fundacio Pau Casals de Sant Salvador
- > Michel BARRET, Vice-Président exécutif Festival Pablo Casals
- > Dominique BAULO, Secrétaire générale de la sous-préfecture de Prades
- > Jeanne BAUS, Présidente de l'association Notre Dame de Riguer, Catllar
- > Giselle BELLSOLA, Présidente « Les Nits d'Eus »
- > Olivier BETOIN, Directeur de la Coume
- > Claire BIMSENSTEIN, Directrice de la médiathèque intercommunale de Prades
- > Jean-Luc BLAISE, Maire de Mantet, Vice Président du PNR et Président des réserves naturelles catalanes
- > Dimitri de BOISSIEU, Directeur de la Fondation du prieuré de Marcevol
- > Valérie BOURNHONNET, Cheffe de service de la Médiathèque départementale
- > Valérie BRUAS, Conseillère musique, Drac Occitanie
- > Anne-Marie BRUN, Adjointe au Maire à la culture, ville de Prades
- > Jean CASTEX, Maire de Prades, Président de la Communauté de communes du Conflent Canigó
- > Marie CHAPELET, Conseillère pour le cinéma et l'audiovisuel, DRAC
- > Florian CHARDON, Directeur du Canigó grand site et Ruben MOLINA
- > Marie-Christine CHARLET, secrétaire des Journées romanes et de l'école de musique intercommunale
- > Nathalie CLERC, Directrice des affaires culturelles, Conseil départemental Pyrénées orientales
- > Marie-Jo DELATTRE-PAGE, Présidente de l'association Grandir avec les livres
- > Betty DELONCA, gérante des Grotte des Canalettes
- > Agnès DEME, Conseil Régional d'Occitanie
- > Ariane DEMONGET, Beau Bruit
- > Laetitia DESPLANQUE, Compagnie Encima
- > Léonie DESHAYES, chargée de mission patrimoine culturel, Communauté de communes Conflent Canigó
- > René DRAGUE, Maire de Vinça pour le festival de Vinça
- > Marion DUMARD, Atelier autonome du livre, Mosset
- > Patrick DUVAL, Président d'Escaro, mémoire de la mine
- > Magali ESPITALIER, Compagnie Cielo
- > Jackie ESTIMBRE, Coordinatrice du label et réseau VPAH et référente (patrimoines) "C'est mon patrimoine!", DRAC Occitanie
- > Christelle FRAU, PNR des Pyrénées catalanes
- > Alexandra KLUGER, responsable de la valorisation du patrimoine, département des Pyrénées orientales
- > Pierre KORZILIUS, Directeur de Proquartet, centre européen de musique de chambre

- > Laurent LAFRAN, Vice-Président cinéma de territoires, Association Ciné-rencontres
- > Jo LESPAGNOL, membre fondateur et coordinateur de l'Entonnoir
- > Isabelle GIRONE, Présidente d'Opéra Mosset
- > Aurélia GREIVELDINGER, Animatrice du pays d'art et d'histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter
- > Raymond GUAL, Universitat Catalana d'Estiu
- > Jean-Christophe JANER, adjoint aux finances de la Mairie de Prades et président de la SEML PCAP (Société d'économie mixte Prades Conflent Accueil Promotion)
- > Michel LETHIEC, directeur artistique du festival Pablo Casals
- > Bénédicte LOEILLET, Service patrimoine culture, ville de Prades
- > Bernard LOUPIEN, Vice-président chargé de la culture, Communauté de communes, président de l'Ecole de musique intercommunale
- > Michel MALDONADO, directeur artistique des Nits d'Eus
- > Jean-Marie MARTZOLF, membre du Conseil d'administration et responsable des événements, L'entonnoir
- > Pierre MENE, exploitant de Fort Liberia, Villefranche de Conflent
- > Jean-Marie MILITON, Président de l'association la Cellere (patrimoine), Marquixanes
- > Ruben MOLINA, chargé de mission patrimoine, syndicat mixte Canigó Grand Site
- > Roger PAILLES, Président du Pays Art et Histoire Vallée de la Têt
- > Jeanne PAYRE, Directrice Générale des Services, Mairie de Prades
- > Stéphane PENDARIES, Directeur Général des Services, communauté de communes Conflent Canigó
- > Vanessa PHANNARETH, Vice-secrétaire de l'association Grandir avec les livres
- > Fanny PLA, adjointe du patrimoine, Villefranche-de-Conflent
- > Fabrice RICHARD, responsable du spectacle vivant, Région Occitanie
- > Alban REGNAUD, Secrétaire d'Artquefem à Eus
- > Sonia RITLEWSKI, chargée de production et d'administration du festival de Prades
- > Christophe ROBERT, Ingénieur du patrimoine, DRAC Occitanie
- > Delphine ROCHER, responsable de la politique culturelle du département des Pyrénées orientales
- > Nadine ROMIEU, Directrice de l'Office du tourisme intercommunal
- > Laurent ROTURIER, Directeur régional des affaires culturelles Occitanie
- > Jordi TAURINYA, Casals del Conflent
- > Huguette TEULIERE, Maire de Villefranche-en-Conflant
- > Josiane THOMAS, Conseillère municipale d'Olette
- > Valérie TRAVIER, conseillère livre, lecture publique, Drac Occitanie